www.cci.nc

CCI info

Chambre de commerce et d'industrie de Nouvelle-Calédonie

le magazine des entreprises de Nouvelle-Calédonie

N°201 - février 2012

[GRÂCE À LA VAE [P.20

Valoriser son expérience

VIE DE LA CCI [p.4 à 6]

- Le service Documentation de la CCI : une mine d'informations pour tous les porteurs de projets
- Initiative Nord : le cabinet juridique Bawa

ÎLES LOYAUTÉ [p.8]

- Korail alimentation à Lifou

GRANDS PROJETS [p.18]

- Usine du Sud : Vale NC passe en phase tests

ÉCONOMIE [p.26]

- Le premier data center calédonien

INFO PRATIQUE [p.32]

- Cotisations, indices, Ruamm, ce qu'il faut savoir pour 2012

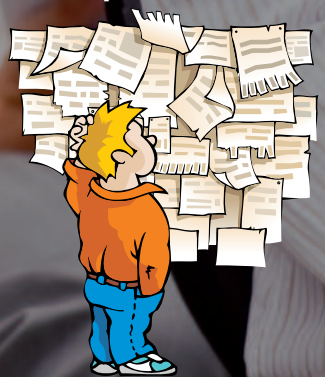

Chambre de commerce et d'industrie de Nouvelle-Calédonie

sommaire

[CCI INFO n° 201 - février 2012

DOSSIER [P.20]

VAE, validation des acquis de l'expérience

VIE DE LA CCI • [P.4 À 6]

- Le service Documentation de la CCI : une mine d'informations pour tous les porteurs de projets
- Initiative Nord : le cabinet juridique Bawa

NORD-ÎLES • [P.8]

- Korail alimentation à Lifou

ENTREPRENDRE • [P.10 À 14]

- Zoom entreprise : Rés.eaux Environnement
- Actualités des entreprises
- Espace Performance : Pop Events
- Développement durable : des étiquettes écomalines

REPÈRES ÉCONOMIQUES • [P.16 À 18]

- C'est officiel, une sélection de textes issus du Journal officiel
- Indices et tableaux de bord
- Usine du Sud : Vale NC passe en phase tests

INTERNET • [P.24-25]

- Vu sur Jeco : Self Energy Pacific
- Internet : newcaledonia-tv.com

ECONOMIE • [P.26]

- Le premier data center calédonien

MANAGEMENT-FORMATION • [P.29-30]

- Formation : l'Institut de régulation et d'automation s'installe dans le Pacifique
- EGC en alternance

PRATIQUE • [P.32 À 38]

- Fiche pratique : entreprises, ce qu'il faut noter pour 2012
- Questions-réponses
- Agenda
- Foires et salons : ici et ailleurs
- Bourse aux affaires : des opportunités de partenariat
- Le temps de lire : une sélection d'ouvrages reçus au service Documentation

Le CCI INFO est publié par la Chambre de commerce et d'industrie de Nouvelle-Calédonie 15, rue de Verdun BP M3 98849 Nouméa Cedex, Tél. 24 31 00 - Fax 24 31 31. *Site internet :* www.cci-info.nc - *Directeur de la publication :* André Desplat. *Comité de rédaction :* Sidonie Ganatchian, Isabelle Papaceit, Lisa Sanchez, Marie-Jeanne Stevaux. *Pigistes :* Astrid Bourdais, Aurélie Cornec, Clémence Lehoux, Amélie Rigollet. *Coordination pigistes :* Élisabeth Auplat. *Réalisation :* TamTam, Tél. 27 87 40. *Couverture :* iStockPhoto. *Régie publicitaire :* Agence calédonienne de publication, Tél. 24 35 20. *Responsable de la publicité :* Brigitte Suhami, Tél. 78 88 05. *Impression :* Artypo Ducos, Tél. 28 32 99. *Tirage :* 11500 exemplaires. Le CCI INFO est distribué aux ressortissants de la CCI-NC.

www.cci-info.nc

ÉDITO

photo Marc Le Chélard

André Desplat
Président de la CCI

Pour notre premier numéro de la rentrée consulaire, nous vous proposons un focus sur la validation des acquis de l'expérience. Reconnu récemment dans le code du travail calédonien, ce dispositif innovant permet de faire valoir ses années d'expérience professionnelle afin d'obtenir un diplôme. Accélérateur de promotion interne, outil d'accompagnement des évolutions et de développement des qualifications des personnels, la VAE participe indéniablement à l'amélioration de la compétitivité des entreprises calédoniennes. La CCI, qui a inscrit parmi ses missions une très grande implication dans la formation, encourage toutes les initiatives. Parmi les autres thématiques, vous allez, bien sûr, retrouver vos rubriques d'actualités habituelles : vie de la CCI, portraits d'entreprise ou encore notre fiche pratique avec les principaux changements pour les entreprises en matière de cotisations sociales.

EN BREF

[le 10 janvier dernier

Une figure emblématique s'est éteinte

photo Gouv.NC

Cézelin Tchoeaoua, élu de la province Nord depuis plus de vingt ans, s'est éteint brutalement à l'âge de 56 ans. Fidèle à ses engagements durant toute sa carrière politique, l'ancien maire de la commune de Ouégoa s'était également beaucoup investi dans le développement économique du Nord. En 2010, il était venu encourager les initiatives lors du premier salon de la création d'entreprise sur le site de Pont-Blanc, à Koné. Tous les représentants politiques et économiques du territoire lui ont rendu un dernier et vibrant hommage lors de ses obsèques.

[pour mieux préparer vos déclarations d'impôts

En mars, des permanences fiscales

En partenariat avec les trois chambres consulaires, CCI, Chambre de métiers et de l'artisanat et Chambre d'agriculture, les services fiscaux organisent des permanences sur la Grande-Terre ainsi qu'aux îles Loyauté à partir du 12 mars. Objectif : aider les entreprises à mieux préparer leurs déclarations d'impôts 2011. Une conférence sur les obligations fiscales du chef d'entreprise est également prévue dans certaines communes. *Pour connaître les dates des permanences sur votre commune, contactez la Direction des services fiscaux – Tél. 25 75 00*

[hébergement touristique

En savoir plus sur le label Clé verte ?

La Clef Verte

Le label international Clé verte récompense les campings, hôtels, gîtes, pour leur dynamisme en matière d'environnement. Il s'obtient selon une procédure renouvelée chaque année. Alors, si vous aussi souhaitez passer au vert en optant pour la « nature attitude », n'hésitez pas à vous rapprocher du service Développement durable de la CCI. Matthieu Ladiesse, conseiller et référent de la marque en Nouvelle-Calédonie, saura vous aiguiller dans l'élaboration de votre dossier.
Contact : Développement durable – tél. 24 31 15 – dce@cci.nc

[Le 16 mars à Houaïlou

Une journée pour les entreprises

Chambre de commerce et d'industrie de Nouvelle-Calédonie

Les agences CCI de la province Nord, en partenariat avec la mairie de Houaïlou, organisent une journée d'information le 16 mars prochain dans la commune. Ce mini salon s'adressera aux porteurs de projets, ainsi qu'aux chefs d'entreprise de la région. En un seul endroit, en salle Nedja, ils trouveront toute l'information nécessaire à la création d'entreprise : des formalités aux aides sans oublier la couverture sociale ni la fiscalité professionnelle. Pour favoriser la proximité et stimuler l'esprit d'initiative, des entretiens individuels avec différents organismes dont la Cafat, les services fiscaux ou encore les organismes de financement et de conseil seront également inscrits au programme. *Renseignements : CCI Pont-Blanc, Koné. Tél. 42 68 20 - kne@cci.nc*

[transport aérien

Air Austral reste

photo Amandine Lafond

Alors que l'arrêt de liaison Nouméa-Réunion-Paris était prévu à compter du 20 mars 2012, la compagnie réunionnaise vient d'annoncer qu'elle maintiendrait finalement la ligne. Selon le nouveau président du conseil de surveillance Didier Robert, il s'agit *« d'une décision politique dans le sens de l'intérêt général ».*

Erratum

Une erreur s'est glissée dans notre fiche pratique concernant les soldes (numéro 200, décembre 2011). En effet, la Direction des affaires économiques nous a signalé que c'est le service consommation et professions réglementées qui effectue les contrôles et non le service de répression des fraudes. *Tél. 23 22 50*

[au service de toutes les entreprises

La mine d'informations de la CCI

Créé au début des années 70, le service documentation et informations juridiques de la Chambre de commerce et d'industrie n'a cessé de se diversifier. D'un simple service de proximité, il se positionne parmi les meilleures sources d'information de la Nouvelle-Calédonie et a fait de l'accueil du client sa priorité. Pour ceux qui ne le connaissent pas (encore), présentation.

photo MJ Stevaux

Chefs d'entreprise ainsi que porteurs de projet trouvent toute l'infomation nécessaire à leur activité

Le service Documentation et informations juridiques s'est taillé une belle réputation au fil des décennies. Ce lieu, ouvert au public, est d'abord un espace où l'accueil est une priorité. Une visite, un mail ou un appel téléphonique, toute demande est prise en compte. En effet, qu'il s'agisse d'un chef d'entreprise, d'un porteur de projet, d'un étudiant ou encore d'un touriste de passage, aucune question n'est laissée au hasard, ni à l'abandon. L'objectif reste le même : donner une réponse fiable et rapide. C'est le défi quotidien du service.

ACCUEIL ET RÉPONSE À TOUT OU PRESQUE !

Depuis 2008, la Documentation se charge du « primo accueil » dans le cadre du dispositif du Parcours du créateur d'entreprise. En effet, c'est là que les porteurs de projet obtiennent les tout premiers éléments lorsqu'ils se sentent prêts à se lancer dans l'aventure entrepreneuriale. Ils peuvent d'ailleurs profiter de l'occasion pour s'inscrire sur place à une réunion d'information gratuite, toujours dans le cadre du Parcours. Du coup, le service est devenu LE point d'entrée de la CCI pour tout promoteur, quel que soit son projet d'installation. Bon nombre de chefs d'entreprises savent qu'ils peuvent solliciter le service à tout moment. Bien sûr, avec l'évolution de l'économie calédonienne et des technologies comme Internet, l'essentiel des demandes s'est diversifié. Alors qu'il y a moins de dix ans, certaines demandes consistaient à dénicher des fournisseurs tous azimuts et des produits parfois insolites, aujourd'hui, cette activité s'est beaucoup réduite. En effet, avec le déploiement de l'outil Internet, les annuaires professionnels de type Kompass ont tiré leur révérence. Pour y remédier, le service a tout de même remplacé le support papier par un abonnement électronique. Histoire de pouvoir apporter de l'aide à l'internaute désemparé.

UN SUIVI DE LA CONJONCTURE LOCALE

Les autres domaines d'intervention, et points forts du service, sont bien sûr l'économie calédonienne avec toutes les filières associées, le droit du travail, la fiscalité ou encore les réglementations douanières. En complément de la documentation spécialisée, une revue de presse thématique, toujours ciblée entreprises et économie, présente une cinquantaine de domaines… sur près de 20 ans. Parallèlement, la traque à l'information est quotidienne : dépouillement des journaux et revues locales et internationales, veille sur Internet, mais surtout beaucoup d'expérience et un suivi méthodique des évolutions économiques auxquelles tout pays est confronté. Toujours dans un même objectif : apporter une réponse au plus près des besoins des clients. Côté documentation accessible au public, le choix est vaste : revues métropolitaines tournées vers l'entreprise, un grand panel de la presse locale, des magazines spécialisés, les dictionnaires juridiques, des bulletins municipaux, hebdos, mensuels, quotidiens… Le client peut venir consulter cette documentation aux heures d'ouverture au public.

UN SERVICE JURIDIQUE CIBLÉ

Côté informations juridiques, car il s'agit bien d'information et non de conseil, les chefs d'entreprise sont reçus sur rendez-vous. Ce qui permet non seulement de bien cibler la demande, mais aussi d'y consacrer le temps nécessaire en faisant des recherches. Parmi les questions les plus récurrentes, toutes celles qui touchent à la vie de l'entreprise, de la constitution jusqu'à la disparition en cas de difficultés.

CONTACT

Vous êtes à la recherche d'une information impossible à trouver ? Contactez le service Documentation et informations juridiques de la CCI par téléphone au 24 31 20 ou par mail à doc@cci.nc Et si vous préférez vous déplacer, le service est situé au 15, rue de Verdun, en centre-ville. Il est ouvert au public du lundi au vendredi, de 9h30 à 11h30 et de 13h30 à 17h00 (sauf le vendredi après-midi)

Un cabinet juridique à Initiative Nord

Créé en janvier 2010, le cabinet juridique BAWA s'est installé à la pépinière d'entreprises Initiative Nord de Koné en novembre de la même année. Spécialisé notamment en droit des affaires, Allassani Bawa nous présente sa société et ses perspectives d'avenir dans la région.

photo AB

CCI Info : Quels sont les services proposés par votre cabinet juridique ?
Allassani Bawa : Je propose essentiellement du consulting, c'est-à-dire du conseil aux entreprises et aux collectivités ainsi que de la rédaction d'actes juridiques. Précédemment, j'étais salarié dans un cabinet de conseil en métropole. J'ai donc de ce fait acquis une certaine expérience dans le relationnel.

CCI Info : Quelles sont vos spécialités ?
AB : J'ai suivi une formation en droit des affaires, en droit social ainsi qu'en droit de la propriété intellectuelle. J'exerce essentiellement dans le domaine du droit des affaires et peu dans les autres domaines. En effet, les demandes en propriété intellectuelle notamment (multimédia et systèmes d'information compris) sont rares sur le territoire.

CCI Info : Pourquoi avoir choisi de vous installer à Koné ?
AB : J'ai décidé d'installer mon cabinet dans le Nord pour faire face à un besoin évident de professionnels du droit de l'entreprise. À l'époque, nous constations une réelle pénurie dans ce domaine sur Koné. De même, le Nord, la zone VKP en particulier, offre des opportunités grâce à son développement économique, ce qui entraîne l'émergence de petites et moyennes entreprises qui ont besoin de professionnels comme nous pour pouvoir s'épanouir.

CCI Info : Qui sont vos clients ?
AB : Il s'agit de chefs d'entreprises (sociétés ou entreprises individuelles), de collectivités ainsi que de personnes physiques en quête de conseils pour se lancer dans un projet. Je reçois également des clients qui me consultent pour des conseils juridiques. À cet effet il m'arrive d'ailleurs de les orienter vers d'autres professionnels, comme les avocats et les comptables.

CCI Info : Pensez-vous que les besoins dans le domaine juridique progressent en province Nord, avec le développement économique de la zone VKP notamment ?
AB : Il est évident que les besoins dans le domaine juridique en province Nord sont assez importants. Ceci explique d'ailleurs que d'autres professionnels du droit se sont installés récemment ou sont en voie de le faire. En ce qui concerne le cabinet juridique Bawa, nous nous efforçons au quotidien de réaliser un suivi sérieux et personnalisé de nos clients, surtout en ce qui concerne les délais d'exécution. Les clients sont également satisfaits de nos honoraires.

CCI Info : Pourquoi avoir choisi d'installer votre cabinet au sein de la pépinière Initiative Nord ?
AB : Lorsque l'opportunité de nous installer dans les locaux de la pépinière Initiative Nord s'est présentée, nous n'avons pas hésité puisque cela présentait de nombreux avantages. D'abord, les services offerts sont nombreux : secrétariat, bureaux aménagés, signalétique... Ensuite, il faut reconnaître que la proximité avec d'autres professionnels est un atout. Enfin, le loyer est assez abordable.

CCI Info : Pour conclure, quels sont vos projets ?
AB : Le plus important reste la satisfaction de nos clients, ce facteur conditionnera d'ailleurs le devenir du cabinet et nous espérons ainsi pouvoir développer l'entreprise.

POUR CONTACTER INITIATIVE NORD

CCI Pont-Blanc
44, lotissement « Les Cassis »
98860 Koné
Tél. 42 68 42 - Fax : 42 53 15

[malgré l'éloignement

Korail alimentation lutte contre la vie chère

Fondé en 2000, le magasin d'alimentation Korail, situé en plein cœur de Lifou à Wé, est un bel exemple d'adaptation face à une situation d'isolement. Son gérant Jean-Marc Espalieu a en effet su transformer cette difficulté inhérente au contexte des îles Loyauté en atout majeur. Retour sur une success-story.

photo Korail Alimentation

Korail Alimentation propose un grand choix de produits malgré l'éloignement avec la Grande Terre

Korail Alimentation est devenu un lieu incontournable d'achats sur Lifou. Et pour cause : prix défiant toute concurrence, produits de qualité, approvisionnement régulier, chaîne du froid respectée, ouverture 7j/7, le tout avec un service impeccable. Mais comment une entreprise de Lifou a-t-elle réussi à s'adapter efficacement face à une situation d'isolement et proposer des prix si attractifs ?

IMPLIQUER LES COUTUMIERS

Les connaissances coutumières de Jean-Marc Espalieu ont permis l'implantation de Korail dans un endroit stratégique de l'île : Wé, précisément à la tribu de Qanono, où convergent toutes les navettes provenant des villages, chaque jour de la semaine. *« Ne pouvant acheter le terrain, nous avons décidé de monter une société civile immobilière en impliquant les clans terriens. Au bout de sept ans, les coutumiers ont ainsi commencé à percevoir des revenus locatifs »,* explique le gérant du magasin. L'implication des propriétaires terriens dans cette aventure économique permet une bonne assise coutumière qui offre la stabilité que connaît Korail.

Depuis 2000, l'essor du magasin a ensuite été continuel : l'objectif des sept emplois lors de sa création est aujourd'hui largement atteint, avec soixante employés. La masse salariale est essentiellement locale, ce qui répond à l'un des objectifs fixés par Jean-Marc Espalieu.

Malgré certaines difficultés d'acheminement des produits liées aux transporteurs maritimes, Korail met l'accent sur le facteur prix. Son leitmotiv : supprimer les intermédiaires. Un container mensuel arrive en effet directement de métropole : les produits Belle France sont ainsi parfois plus concurrentiels que certains produits en provenance de la région.

LUTTER CONTRE LA VIE CHÈRE

Korail propose également des produits diversifiés provenant de fournisseurs locaux : le riz Saint-Vincent, les chocolats (Biscochoc, Nestlé), la viande (Ocef)…, le tout à des prix souvent très intéressants. En avril 2011, l'UFC-Que choisir a révélé un comparatif des prix relevés par un consommateur entre certaines grandes surfaces du Grand Nouméa et le magasin Korail. Une étude qui tourne à l'avantage du magasin de Lifou. Le gérant de Korail explique la politique des prix qu'il pratique : *« Depuis la création du magasin, ma volonté est de coller aux prix de Nouméa pour que les gens de Lifou aient accès aux mêmes produits. Les premières années, j'ai essayé d'avoir du volume pour pouvoir négocier les prix avec les fournisseurs. Maintenant, pour réduire les coûts en fret maritime, je fais venir des containers. Et puis je suis passé à la phase import qui me permet d'être autonome. »*

En ce qui concerne l'isolement, le gérant estime qu'au départ, *« c'est un gros problème. Mais avec une forte logistique, beaucoup d'anticipation et une bonne maîtrise du logiciel de gestion des stocks, cela se transforme en avantage ! »* Outre l'approvisionnement, Korail a dû faire face à d'autres difficultés, comme la frilosité des banques. *« J'ai dû franchir quelques obstacles avec les banques, elles voyaient dans ce projet un risque financier car le terrain ne nous appartient pas. Il faut alors établir une relation de confiance avec elles et tout s'arrange »,* ajoute-t-il.

DÉFENDRE LES DROITS DES EMPLOYÉS

Au-delà de défendre le pouvoir d'achat des consommateurs, Korail tend également à défendre les droits de ses employés en mettant en place une politique sociale interne cogérée avec ces derniers : délégué du personnel, formations, treizième mois et prime d'intéressement aux résultats pour tous les employés. Le magasin Korail semble devenir au fil du temps un véritable exemple à suivre, avec un modèle innovant de développement d'entreprise à l'échelle du territoire.

Haro sur le gaspillage de l'eau

Comment faire des économies d'eau ? C'est à cette question que se propose de répondre Rés.eaux Environnement, une jeune société créée en octobre 2010 par Teddy Trele et Lionel Belouard. S'ils offrent leur service en matière d'adduction en eau potable (AEP), c'est dans la recherche des fuites d'eau qu'ils développent leur activité.

photo Patrick Chalas

CCI info : En quoi consiste l'activité de Rés.eaux Environnement ?
Lionel Belouard : Devenue précieuse, l'eau devrait être de plus en plus prise en considération, donc mieux gérée. Une tendance qui entre totalement dans notre champ d'action. En effet, nous offrons des prestations de pose de réseaux AEP et de traitement de réseaux dits « normaux », comme les eaux usées ou les eaux de pluie. Mais notre spécialité est la recherche de fuites d'eau.

CCI info : Qui sont vos principaux clients ?
LB : Depuis un an, nous travaillons beaucoup avec les communes, ou avec leurs gestionnaires en eau (concessionnaires), et ce, sur l'ensemble du territoire, la Grande Terre et les Îles. Nous intervenons également pour la Calédonienne des eaux (CDE), Aquanord, des bureaux d'études, quelques syndicats et particuliers.

CCI info : Quels sont les qualifications nécessaires pour ce métier ?
LB : Teddy Trele, mon associé, a travaillé pour la CDE en qualité de technicien des eaux et traitements des eaux. Quant à moi, disons que je complète son profil avec une formation de trois ans en Métropole sur la valorisation des déchets organiques et la mise en place d'unités de méthanisation*. Expérience et savoir-faire sont les clés de notre travail demandant un matériel conséquent et des coéquipiers formés. Nous avons formé nous-mêmes les quatre techniciens employés dans notre société. Il faut bien six à sept mois avant de commencer à être autonome.
Ce n'est pas un métier facile, mais très intéressant. Si chaque membre de l'équipe de Rés.eaux Environnement dispose d'une ouïe fine et habituée au travail, il est indispensable d'être équipé de nombreux appareils informatiques. Nous sommes complètement autonomes lors de nos interventions sur le terrain, avec ordinateurs, logiciels, sondes enregistreuses, groupe électrogène, camions et mini-pelles. Cela nous a demandé un investissement de près de 70 millions de F CFP.

CCI Info : Comment faites-vous pour détecter les fuites ?
LB : Difficiles à situer, les fuites d'eau sont habituellement recherchées en creusant sous terre, directement vers les adductions d'eau potable. Ces travaux demandent beaucoup d'efforts et de temps, avec des résultats variables. Le procédé de Rés.eaux Environnement est complètement différent puisqu'il s'appuie sur un véritable état des lieux. Nous commençons toujours par savoir s'il existe un plan des canalisations souterraines.

CCI info : Et si ce plan n'existe pas ?
LB : Et bien dans ce cas, nous cherchons nous-mêmes les canaux, à l'aide des bouches à clé. Nous nous aidons également de matériel hydrophone ou de corrélateurs pour détecter les adductions en eau potable. L'étape suivante consiste à analyser des mouvements de l'eau sous terre à l'aide d'un enregistreur d'ultra-sons et de sons. Seul un logiciel spécifique permet, avec les données récoltées, de dessiner un plan de situation précis. Sur un réseau d'une longueur de 300 mètres, nous pouvons savoir, à 10 mètres près, où se situe la fuite. Et avec des appareils supplémentaires, toujours des enregistreurs, nous avons la possibilité de trouver les fuites à deux mètres près. Une démarche qui se veut pointue, en plus d'être discrète, car nous intervenons la nuit et les week-ends pour éviter tout dérangement. En cette période estivale, contrôler les réseaux d'adduction d'eau est important pour éviter le gaspillage.

**Véritable énergie verte, la méthanisation est un procédé reposant sur la récupération du méthane produit par les déchets organiques lors de leur décomposition. Par la suite, ce gaz alimente en énergie une turbine produisant de l'électricité.*

ZOOM ENTREPRISE - MODE D'EMPLOI

Notre magazine propose de découvrir chaque mois une entreprise nouvelle, un procédé pointu ou encore une activité innovante. Cette rubrique n'est ni une publicité déguisée, ni un publi-reportage. La partie rédactionnelle est confiée à un journaliste professionnel et la décision de publier ou non un article revient au service de la rédaction du magazine.
Renseignements : service communication
Tél. 24 31 00 ou com@cci.nc

UTILE…

Lionel Fend est le nouveau patron de la direction régionale des douanes. Il remplace Serge Puccetti. Agé de 52 ans, il est entré aux douanes en 1981 comme contrôleur avant de gravir les nombreux échelons par le biais de concours. Directeur adjoint du secteur Seine-et-Marne, Seine-Saint-Denis et Val-de-Marne, il découvre aujourd'hui son premier poste en outre-mer. Près de 130 personnes seront sous sa direction.

DES PROS DE LA RUCHE À LA FOA

Produits de la ruche, matériel en exonération de TGI, conseils techniques ou encore stages pratiques, c'est ce que propose la société Apis Diffusion. Installée à La Foa depuis octobre 2011, cette jeune structure, qui possède toute l'expérience de deux apiculteurs confirmés, se veut le partenaire privilégié des acteurs de la filière. Distributrice de la maison Ickowicz Apiculture (Bollène), Apis Diffusion garantit à ses clients du matériel d'une grande fiabilité et à coût raisonnable. Avant la commercialisation de tout produit, la société teste le matériel sur ses propres structures.

Pour avoir plus d'information, le magasin, situé en bordure de RT1, à l'entrée sud du village de La Foa, est ouvert du mardi au jeudi de 7h30 à 11h30 et de 13h30 à 17h30. Vendredi et samedi de 8h00 à 11h30 et de 13h30 à 18h00. Tél. 46 65 49 – apisdiffusion@lagoon.nc

BIEN SE FAIRE VOIR ET ENTENDRE !

Selon son gérant, Daniel Humbert, Point HiFi sono n°1, est aujourd'hui la seule société locale à proposer l'installation de systèmes professionnels de sonorisation en vidéo et visioconférence. Bon nombre de collectivités a déjà fait appel à ses services : administrations, armée ou encore éducation. Parmi ses réalisations, la sonorisation subaquatique du bassin olympique de la piscine du Ouen Toro, de l'amphithéâtre de l'université de Nouville, l'installation du système infra-rouge à l'IRD.

Contact : 28 67 66 – pointson@offratel.nc

CONCOURS INNOVATION, PLUS QUE QUELQUES JOURS

Le 14e concours national d'aide à la création d'entreprises de technologies innovantes est ouvert. Organisé par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, en partenariat avec Oséo, il récompense, à travers des subventions deux types de projets : en émergence et ceux un peu plus avancés en création-développement. La date limite de dépôt des dossiers est fixée au 29 février. Il ne reste plus que quelques jours pour participer. Renseignements : haut-commissariat de la République. *Tél. 24 67 58*
drrt.nouvelle-caledonie@recherche.gouv.fr

USINE DE TÔLES À KONÉ

Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a accordé un agrément fiscal à la société Bluescope Acier pour la construction d'une usine de fabrication de tôles à Koné. Montant du projet : 646, 4 millions de francs.

CMA-CGM AVEC OOCL

photo CMA-CGM

Le transporteur maritime français CMA-CGM vient de signer un partenariat avec OOCL, Orient Overseas International ltd, basé à Hong-Kong. Cet accord concerne le service hebdomadaire Anzex, c'est-à-dire la ligne Nouvelle-Zélande/Asie. Six navires seront ainsi déployés pour effectuer les rotations au départ de Hong Kong en deux offres : d'un côté, des escales à Chiwan, Ningbo, Shanghaï, Pusan, Suva et d'autre part, Nouméa, Auckland Port Chalmers, Lyttleton, Tauranga et Nouméa, avant un retour sur Hong-Kong. Rappelons que CMA-CGM est aujourd'hui le troisième groupe mondial de transport maritime et le premier en Métropole. Il comprend plus de 650 bureaux et agences dans quelque 150 pays.

RELAX, MAX…

Développé depuis très longtemps au Japon ainsi que dans les pays scandinaves, le massage en entreprise est aujourd'hui possible en Nouvelle-Calédonie par la société Corps et âme. Bien que la demande reste encore quelque peu timide, le créneau semble cependant porteur et les bienfaits ne sont plus à démontrer : bien dans leur corps et les salariés n'en seront que plus motivés au quotidien. Sindy Brouns, la responsable de Corps et âme, propose des formules d'un quart d'heure sur chaise.
Tél. 87 19 65

TOURISME EN CHIFFRES

Environ 10 800 touristes ont atterri à l'aéroport international de Nouméa-La Tontouta en novembre 2011, soit une hausse de 6,2% par rapport à 2010. La clientèle métropolitaine (+11,1%) reste toujours le moteur principal du marché : plus d'un tiers des touristes en novembre viennent de France. En cumul, le seuil des 100 000 touristes est quasiment déjà atteint. La fréquentation 2011 est supérieure de 11,5% à celle de 2010. Les marchés japonais et australiens restent en léger recul. La clientèle métropolitaine enregistre la plus forte hausse (29,3%) devant le Pacifique, la Corée du Sud, l'Europe et la Nlle-Zélande. Les voyages de Calédoniens (8 912 retours) sont en baisse de 12 points. En cumul, ce marché se contracte de 5 points par rapport à 2010.
Source, Isee, enquête passagers nov 2011

LES GAMELLES REPRENNENT !

Après l'incendie qui a détruit leurs locaux en 2010, les Frères gourmands ont repris leur activité de service de gamelle. Depuis le 20 février, ils se situent au 193 avenue Auguste Bénébig, à Magenta et proposent une dizaine de menus au choix. www.lfg.nc

espace Performance

La petite boîte qui fait « pop »

Installée depuis à peine deux mois à l'Espace Performance de la CCI, Pop Events, dirigée par la dynamique Jennyfer Guardi, compte bien révolutionner l'organisation d'événements sur le territoire. Avec un maître mot : challenge.

photo Pop Events

CCI Info : Depuis quand travaillez-vous dans la création d'événements en Nouvelle-Calédonie ?

Jennyfer Guardi : Je suis arrivée ici un peu par hasard en 2006 après un DEA à la Sorbonne en information communication, puis un boulot d'attachée de presse pour la radio Skyrock. En arrivant en Nouvelle-Calédonie, j'ai rencontré les créateurs d'une importante agence de communication et je me suis occupée de leur branche évènementiel pendant cinq ans. C'était une cellule dédiée aux clients de l'agence.

CCI Info : Qu'est-ce qui vous a poussée à vous lancer dans l'entrepreunariat ?

JG : J'ai eu envie de développer l'organisation d'événements indépendamment d'un portefeuille de clients d'une seule agence. Et puis cette activité est encore assez nouvelle ici, et tout est à développer. Je veux par exemple montrer aux entreprises que les journées « incentives » sont bonnes pour la cohésion du groupe, ne sont pas du temps ni de l'argent perdus pour le patron et que ça ne va pas lui coûter une fortune ! J'ai toujours envie de proposer des choses nouvelles, encore peu connues ici. Les challenges ne me font pas peur !

CCI Info : Quelle est la valeur ajoutée de Pop Events ?

JG : Nous proposons un événement en cohérence avec les objectifs du client. Nous prenons le temps qu'il faut et assurons le suivi des opérations du montage jusqu'au démontage de l'événement. Je suis toujours là, quoi qu'il arrive. Quant à la touche Pop Events, je pense que c'est la volonté de toujours se renouveler, la nouveauté, l'élégance, le challenge.

CCI Info : Quelle est votre plus belle réussite ?

JG : La soirée de lancement de la Toyota Prius. Nous avions transformé le salon du Méridien en jungle tropicale, avec des cascades d'eau et des centaines de plantes. L'arrivée du nouvel ATR 42 d'Air Calédonie est également un bel exemple de ce que Pop Events peut faire. Le défi : transformer un hangar qui n'a rien de glamour en un espace fabuleux.

CCI Info : Pourquoi avoir choisi l'Espace Performance de la CCI ?

JG : J'ai connu ce lieu par une plaquette de présentation ! Je cherchais un local pour pouvoir stocker mon matériel et travailler hors de chez moi. Ici, c'est idéal : le local est entièrement meublé et équipé en téléphonie et Internet, il y a un accueil en permanence, un standard téléphonique si je ne suis pas là, l'accès à tous les services de la CCI (conseils juridiques, fiscaux, comptables…), et tout cela pour un loyer relativement modéré. Une fois installée ici, je peux rester quatre ans pour consolider mon entreprise au sein de ce lieu.

LES AUTRES RÉSIDENTS

- AB Ingenierie
- AD Rent
- Association Ecko
- Association Graine
- Association NC Covoiturage
- Association Synergies
- Axis consultant
- Cabinet d'architecture AAA
- COD Consulting
- Couveuse d'entreprises
- Eau et Environnement
- GZ Assistance
- Ingenium
- Map International
- Melting Prod
- Nouméa Informatique
- Nouvelle-Calédonie Initiative
- Sarl 4 Étoiles

CONTACT

Espace Performance,
la pépinière d'entreprises de la CCI
15, rue de Verdun - BP M3
98849 Nouméa Cedex
Tél. 24 31 05 - Fax. 24 31 04
www.esp.cci.nc - esp@cci.nc

De nouvelles étiquettes pour acheter écomalin

Depuis décembre, des étiquettes énergie ont fait leur apparition sur les appareils électroménagers neufs. L'objectif de cette démarche : aider les futurs clients à comparer la consommation de leurs appareils et à considérer non seulement le prix d'achat, mais aussi le coût à l'usage.

Dans le cadre des réflexions menées en vue du schéma de l'énergie et du climat, un groupe de travail s'est constitué afin d'identifier les actions possibles concernant le secteur résidentiel. Leur défi : comment accroître l'efficacité énergétique des ménages ? En d'autres termes, comment réduire leur consommation énergétique tout en maintenant un niveau de confort identique, et en augmentant les performances ? Une des premières pistes à l'essai depuis 2011 : les nouvelles étiquettes énergie calédoniennes (vert, jaune, rouge selon leur classe énergétique) apposées sur les réfrigérateurs, congélateurs et autres produits électroménagers, en complément des étiquettes énergie d'origine.

UNE ÉTIQUETTE SIMPLIFIÉE POUR UN CHOIX ÉCLAIRÉ

Sensibiliser aux consommations qui découlent de l'usage des appareils, ce n'est pas nouveau puisque ce système d'étiquettes énergie était déjà utilisé en Australie depuis 1985, dans des pays de l'Union européenne depuis 1997 et en Chine, depuis 2000. Or, en Nouvelle-Calédonie, les produits sont principalement importés de ces trois destinations, même si les produits européens demeurent majoritaires. Difficile donc pour les futurs acquéreurs de s'y retrouver, d'autant que les normes et les conditions climatiques diffèrent parfois grandement. *« Comme nous ne voulions pas imposer un étiquetage unique, quand bien même il correspondrait à celui qui est le plus représenté, introduire cette étiquette énergie calédonienne qui permet d'uniformiser les normes nous a paru plus pertinent »,* explique Bastian Morvan, chef du service énergie à la Dimenc, la Direction des mines et de l'énergie. Après concertation avec les importateurs et distributeurs, *« trois étiquettes ont été bâties selon un modèle de calcul prenant en compte les données spécifiques de chaque équipement (consommation en kWh/an, capacité en kg, volume en litres) et nos conditions climatiques spécifiques (tropicales, entre 18 et 43°). Intuitives, elles sont de trois couleurs : la classe verte indique que l'appareil est très économe, jaune que sa consommation est moyenne et rouge qu'il est gourmand en énergie »,* poursuit Virginie Garrel, chef de projet schéma énergie climat à la Dimenc.

RAISONNER SUR LE LONG TERME

« Si les équipements les moins performants sont souvent les moins chers à l'achat, ils reviennent finalement plus chers compte tenu de leur niveau de consommation élevé. C'est donc là que les étiquettes trouvent leur utilité en incitant les consommateurs à penser à l'usage sur le long terme », ajoute Bastian Morvan. Ainsi pour faire baisser sa facture énergétique, il en appelle à *« la responsabilité individuelle : il est plus facile d'agir sur sa consommation que de jouer sur les prix car, en matière d'énergie, plus l'on gaspille, plus les prix augmentent ».* Une idée que les étiquettes cherchent à faire émerger dans les consciences calédoniennes, mais qui pourrait bien devenir une mention obligatoire apposée sur toutes les publicités en rapport avec l'énergie. La proposition pour que la signature *« l'énergie : plus on la gaspille, plus elle est chère »* s'impose sera examinée courant 2012 par le Congrès. De même, le projet de rendre l'étiquetage énergétique obligatoire sur tout produit importé est envisagé, tout comme des aides à l'achat en faveur des équipements performants énergétiquement (certains appareils sont encore dépourvus d'étiquette d'origine, car seule l'Union européenne les a rendues obligatoires depuis novembre 2011). Et pourquoi ne pas, à terme, proscrire l'importation d'équipements aux classes énergétiques basses (rouges) ? La question reste ouverte tant la volonté de responsabiliser le territoire en matière d'énergie semble être une priorité pour l'avenir.

DES PLAQUETTES DE CONSEILS ASSOCIÉES À LA DÉMARCHE

Conjointement aux étiquettes, une série de quatre plaquettes concernant le réfrigérateur et le congélateur, le lave-linge et le sèche-linge, le lave-vaisselle et enfin le téléviseur seront à disposition des usagers. Elles visent à donner quelques conseils pratiques : au recto, lors de l'achat, comme définir ce dont on a besoin et choisir l'appareil le moins gourmand grâce à l'étiquette énergie ; au verso, pendant l'usage, avec des astuces pour l'entretien. Un point est aussi fait sur la fin de vie de nos appareils.

SERVICE PUBLIC

Jours fériés chômés 2012

Les caisses publiques, les bureaux, les ateliers et les chantiers des services publics de la Nouvelle-Calédonie, de l'Etat ainsi que de la province Sud seront fermés :
- le lundi 30 avril 2012,
- les vendredi 18 et samedi 19 mai 2012,
- les vendredi 2 et samedi 3 novembre 2012
- le lundi 24 décembre 2012.

Arr. 2011-9246/GNC-Pr du 25.11.11
Arr. 3676-2011/ARR/DRH
JONC 8720 du 8.12.2011 - JONC 8726 du 22.12.11

Le bâtiment du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie

photo NC

PRIX

Viande

Les tarifs de commercialisation de viande de l'office de commercialisation et d'entreposage frigorifique de la Nouvelle-Calédonie sont fixés.
Arr. 2011-3115/GNC du 20.12.11
JONC 8726 du 22.12.11

Télécoms

Modifications de l'offre : abonnements, forfaits, Internet.
Arr. 2011-3071/GNC du 14.11.11
JONC 8723 du 15.12.11

FORMATION

Métiers

Deux nouvelles certifications professionnelles sont créées, pour une durée de cinq ans. Il s'agit de diplômes de conducteur de poids lourd, de transport et de livraison de marchandises et d'accompagnateur de sortie équestre (ASE).
Arr. 2011-2697/GNC et 2723/GNC du 15.11.11 – JONC 8716 du 24.11.11

COMMERCE EXTÉRIEUR

Biberons

L'importation et la commercialisation en Nouvelle-Calédonie de biberons produits à base de bisphénol A est interdite.
Arr. 2011-2791/GNC du 22.11.11
JONC 8716 du 24.11.11

Taxes conjoncturelles

Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a fixé la liste des produits soumis à la taxe de soutien aux productions agricoles et agroalimentaires (TSPA) et à la taxe conjoncturelle pour la production locale (TCPPL).
Arr. 2011-3203/GNC du 27.12.11
JONC 8733 du 30.12.11

PAI

Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a approuvé le programme annuel des importations (PAI) pour l'année 2012.
Arr. 2011-3201/GNC du 27.12.11
JONC 8733 du 30.12.11

FISCALITÉ

Groupe de travail

Il est institué, jusqu'au 31 décembre 2013, une commission spéciale chargée d'étudier les projets ou propositions de textes relatifs à la réforme globale de la fiscalité calédonienne. Ce groupe de travail peut également se réunir pour étudier toute question relative au sujet.
Del.154 du 30.11.11
JONC 8720 du 08.12.11

Obligations comptables

Lorsque la comptabilité est tenue au moyen de systèmes informatisés, le contrôle porte sur l'ensemble des informations, données et traitements informatiques qui concourent directement ou indirectement à la formation des résultats comptables ou fiscaux et à l'élaboration des déclarations rendues obligatoires par le présent code ainsi que sur la documentation relative aux analyses, à la programmation et à l'exécution des traitements.
Loi du pays n° 2011-8 du 28.12.11
JONC 8729 du 28.12.11

SOCIAL

Retraite

Modification du complément retraite de solidarité. Les conjoints, concubins ou partenaires liés par un pacte civil de solidarité survivants, qui à la date d'entrée en vigueur de la présente loi du pays bénéficient de la réversion du complément retraite de solidarité, conservent ce droit.
Loi du pays n° 2011-7 du 28.12.11
JONC 8729 du 28.12.11

SANTÉ

Ruamm

Modification des assiettes et des taux de cotisations au régime unifié d'assurance maladie-maternité. Voir fiche pratique page 32.
Del. 181 du 30.31.11
JONC 8735 du 31.12.11

Médicaments

Dans le cadre du plan de redressement du Ruamm, régime unifié d'assurance maladie-maternité, le prix des médicaments remboursés est baissé à compter du 1er janvier 2012.
Arr. 2011-2943/GNC du 29.11.11 – Arr. 2011-3227/GNC du 27.12. 11
JONC 8720 du 08.12.11 - JONC 8732 du 29.12.11

PROVINCE SUD

Code des aides

Le nouveau code des aides pour le soutien de l'économie en province Sud est paru
Del. 43-2011/APS du 22.12.11
JONC 8730 du 28.12.11

PUD Nouméa

Le plan d'urbanisme directeur modifié de la ville de Nouméa est approuvé et rendu public.
Del. 48-2011/APS et 49-2011/APS du 22.11.11 – JONC 8730 du 28.12.11

PUD Bourail

Le projet de plan d'urbanisme directeur (PUD) de l'ensemble du territoire de la commune de Bourail est approuvé.
Del. 50-2011/APS du 22.12.11
JONC 8730 du 28.12.11

TAUX DE L'USURE [1er trimestre 2012

PRÊTS AUX ENTREPRISES

- Prêts pour achat ou vente à tempérament ..... 9,67 %
- Prêts à taux variable d'une durée > à 2 ans ..... 5,45 %
- Prêts à taux fixe d'une durée > à 2 ans ..... 6,29 %
- Découverts en compte ..... 13,80 %
- Autres prêts d'une durée à ≤ 2 ans ..... 6,53 %

PRÊTS AUX PARTICULIERS

PRÊTS IMMOBILIERS

- Prêts à taux fixe ..... 6,24 %
- Prêts à taux variable ..... 5,83 %
- Prêts relais ..... 6,43 %

PRÊTS À LA CONSOMMATION

- Prêts < ou = 181 862 XPF ..... 20,75 %
- Crédits renouvelables, découverts et AT/VT entre 181 862 XPF et 357995 XPF ..... 19,15 %
- Prêts personnels entre 357995 XPF et 715990 XPF ..... 12,51 %

INTÉRÊT LÉGAL

- 2008 ..... 3,99 %
- 2009 ..... 3,79 %
- 2010 ..... 0,65 %
- 2011 ..... 0,38 %

TAUX BASE BANCAIRE

- TBB moyen pondéré ..... 8,24 %

Source : Institut d'émission d'outre-mer

INDICES & TAUX

- Prix décembre* 102,63
- Inflation 2011 ..... +2,6 %
- Prix décembre hors tabac* 102,44
- Inflation hors tabac 2011 ..... +2,4 %

**retour à la base 100 au 1er janvier 2011*

SALAIRE MINIMUM GARANTI

depuis le 1er janvier 2012

- SMG horaire 887,57F
- SMG mensuel 150 000F

SALAIRE MINIMUM AGRICOLE

depuis le 1er janvier 2012

- SMAG horaire 754,44F
- SMAG mensuel 127 500F

ÉVOLUTION DU BT21

	2010	var(1)	2011	var(1)
Janvier	128,54	-6,3%	136,65	+6,3%
Février	128,86	-4,1%	138,01	+7,1%
Mars	128,76	-4,2%	138,49	+7,6%
Avril	130,13	-1,4%	139,07	+6,9%
Mai	130,92	-0,5%	139,22	+6,3%
Juin	131,54	+0,5%	138,84	+5,5%
Juillet	131,68	+0,8%	139,08	+5,6%
Août	132,12	+1,3%	139,08	+5,3%
Septembre	133,53	+2,8%	139,18	+4,2%
Octobre	133,32	+2,4%	139,20	+4,4%
Novembre	133,63	+3,4%	139,27	+4,1%
Décembre	133,81	+3,7%	139,33*	+4,1%

var(1) = variation sur 12 mois en % - (*) = indice provisoire
Retour à la base 100 : octobre 2000

Retrouvez les indices BT 21 et IRL sur le site de la CCI : www.cci.nc et sur celui de l'ISEE : www.isee.nc.
Pour tout autre renseignement, contactez le service documentation de la CCI, Tél : 24 31 20 ou doc@cci.nc

FEUILLE DE PAIE

LES PLAFONDS À COMPTER DU 1ER JANVIER 2012

Plafond Cafat
344 300 F

Plafonds maladie Cafat et plafonds Ruamm
Tranche 1 :
483 600 F
Tranche 2 :
483 601 F à 5 millions

Plafond FSH
(fonds social de l'habitat)
290 600 F

CAFAT
VOTRE VIE, C'EST NOTRE QUOTIDIEN

Sécurité sociale
Mensuel
361 695 F (3 031 €)
Trimestriel
1 085 085 F (9 093 €)
Annuel
4 340 340 F (36 372 €)

Pour toute information complémentaire, contactez la Cafat :
- Tél 25 58 00
- www.cafat.nc

LOYERS D'HABITATION

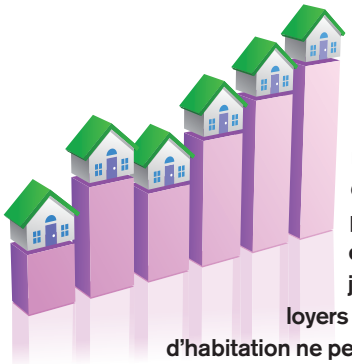

Conformément à la délibération 152 du 28 septembre 2011 relative à la révision du prix des loyers, pour les locataires entrés après le 1er janvier 2007, les loyers des locaux à usage d'habitation ne peuvent être majorés à compter du 10 octobre 2011 pour une période de douze mois.

NB : selon la date de signature du bail, la révision peut se faire sur le BT21

Pour plus d'informations, Direction des affaires économiques tél. 23 22 50 ou www.dae.gouv.nc

[usine du sud

Un test capital pour Vale NC

Vale-NC est aujourd'hui entrée dans une phase capitale de tests. L'usine du Sud vérifie en effet le fonctionnement de l'ensemble de ses installations, pour la première fois. La phase d'opération intégrée, également nommée Iro pour Integrated Rafinery Operation, a été lancée le 14 novembre dernier. Elle devrait s'achever fin février 2012.

L'usine du Sud aujourd'hui

photo Eric Dat/ Erbs

Le but principal de l'Iro est d'assurer en simultané le bon fonctionnement des installations et de valider leurs capacités. L'intégralité de la chaîne de production est ainsi vérifiée, de la mine au port en passant par l'usine. L'enjeu est de connaître la réelle capacité de l'usine, suite à la réalisation de modifications. *« Cette phase consiste à faire opérer de façon intégrée le complexe, de la mine jusqu'au port, pour produire de l'oxyde de nickel. Cette phase se déroule en deux étapes : en novembre et décembre dernier, les tests individuels des équipements ont été réalisés et les campagnes d'opérations intégrées ont démarré en janvier et sont prévues jusqu'à la fin du mois »*, précise Yves Roussel, directeur délégué de Vale NC.

DÉTERMINER LA CAPACITÉ DE L'USINE

L'objectif final est donc de déterminer la capacité de production de l'usine. La phase d'opération intégrée s'effectue avec sept colonnes d'extraction, dénommées « SX », ce qui correspond à la configuration minimale pour traiter la production d'un autoclave. Après l'effondrement de l'un de ces tubes géants, le 21 avril 2010, les structures internes et externes des édifices ont été renforcées. Les quatorze autres colonnes seront mises en service durant le premier semestre 2012. *« Les premiers résultats sur les tests individuels sont encourageants puisque les performances sont bonnes sur les sept colonnes mises en place et bénéficiant du nouveau design »*, indique Yves Roussel.

Durant cette phase de tests, l'élaboration du produit intermédiaire, une poudre à 40 % de nickel, n'est pas arrêtée. Fin 2011, 10 000 tonnes de nickel contenu ont été produites sous forme de « NHC » (Nickel Hydroxyde Cake, produit intermédiaire non raffiné).
Dès 2012, Vale NC s'est fixé pour objectif de produire au moins le double que l'année passée. Cette année, la moitié de la production devrait être du NHC, et l'autre part du NiO (l'oxyde de nickel, le produit fini). Il est difficile de chiffrer la répartition exacte entre NHC et NiO pour les mois à venir, car cela dépendra des résultats de l'Iro. Le cap des 60 000 tonnes de nickel à terme demeure et une chose est sûre : *« L'objectif de l'usine est de se concentrer sur la production d'oxyde de nickel »*, assure le directeur délégué de Vale NC.

3 500 PERSONNES MOBILISÉES

Plus de 3 500 personnes sont mobilisées dans cette aventure : 1 200 salariés de Vale NC ainsi que des équipes de sous-traitants. Des spécialistes du groupe, basés d'ordinaire à Toronto au Canada, sont sur site depuis la fin de l'année dernière.
À l'issue de cette phase de tests cruciale, le complexe du Sud prendra sa vraie dimension et entrera dans une étape capitale. *« L'entrée en production est maintenue au deuxième semestre 2012 avec une atteinte de l'objectif de 60 000 tonnes dès la fin 2013 »*, conclut Yves Roussel.

ACTUALITÉS MINIÈRES

Vale NC a changé de tête

Ricardo Rodrigues de Carvalho est le nouveau patron de Vale Nouvelle-Calédonie. Il remplace Peter Poppinga, appelé à d'autres fonctions au sein du groupe en novembre 2011.

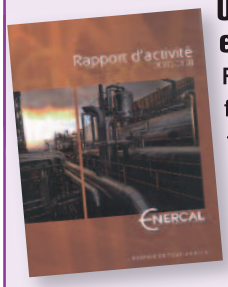

Une année en chiffres

Faits marquants, chiffres-clés, production, transport et distribution, la société Enercal dresse son bilan pour la période 2010-2011. *Pour en savoir plus, le rapport d'activité peut être consulté au service Documentation de la CCI.*

Voh-Koné-Pouembout

L'année économique a été plutôt positive pour la région de VKP : le chantier de l'usine métallurgique du Nord avance, des lotissements ainsi que des zones commerciales sortent de terre et bon nombre d'entreprises installés dans la région confirment cet élan. C'est également le constat de Bernard Boué-Mandil, ancien directeur de la Saeml Grand projet VKP, qui revient sur le montage des différentes opérations ces sept dernières années.

M… comme mineur ou c… comme chercheur

Mieux cerner les emplois et les formations du secteur minier, c'est le dossier de ce hors série. Au sommaire, des interviews, des portraits, mais surtout un partage d'expérience qui permet de se faire une meilleure idée des possibilités d'évolution dans cette filière. *En vente auprès des dépositaires de presse. Prix : 600 F*

[formation

Dispositif créé en Métropole en 2002, la validation des acquis de l'expérience (VAE) figure dans le Code du travail calédonien depuis 2010. Depuis, ce ne sont pas moins d'une centaine de candidats qui ont fait valoir leur expérience professionnelle en vue d'obtenir un diplôme professionnel ou technologique.

iStockphoto

La validation des acquis de l'expérience (VAE) est une procédure tout à fait originale : elle permet d'obtenir une certification professionnelle – diplôme, certificat ou titre professionnel – sans avoir à suivre de formation. Un seul critère est requis : justifier au minimum de trois années d'expérience en rapport avec le contenu de la certification visée. Pour l'entreprise comme pour le candidat, les bénéfices sont nombreux.

LE DROIT À LA RECONNAISSANCE POUR TOUS

Salarié, travailleur indépendant, intérimaire, demandeur d'emploi ou encore bénévole, toute personne, sans égard à son âge, sa nationalité, son statut ou encore son niveau de formation, peut prétendre à la VAE à la seule condition d'avoir au moins trois années d'expérience dans le diplôme souhaité. Comme il ne s'agit pas d'une formation, la VAE présuppose que le candidat possède déjà toutes les compétences requises pour l'obtention de sa certification. « *C'est donc le savoir, le savoir-faire et le savoir-être acquis tout au long de la vie qui priment. En ce qu'elle reconnaît pour la première fois que le monde du travail est aussi formateur que l'école, la VAE est vraiment novatrice* », explique Carole Bernardin, responsable du dispositif VAE à l'Institut pour le développement des compétences en Nouvelle-Calédonie (IDC-NC). La VAE ne se réduit toutefois pas à une pure et simple conversion de l'expé-

photo Patrick Chalas

Carole Bernardin, responsable du dispositif VAE

rience professionnelle : elle exige du candidat un travail de longue haleine et une motivation sans faille.

LA VAE AU SERVICE D'UN PROJET

Les raisons de se lancer sont nombreuses même si la reconnaissance professionnelle, aussi bien pour soi qu'au sein de l'entreprise, reste la principale motivation. *« Certains ont appris leur métier "sur le tas", parfois sans avoir pu suivre d'études. La VAE est donc pour eux un bon moyen de faire valoir leurs années d'expérience, que ce soit en vue d'une requalification salariale, d'une installation ou encore d'une reconversion. C'est toujours aussi un défi personnel »,* précise Céline Bellon, responsable de la section certification professionnelle à la direction de la Formation professionnelle continue (DFPC). La VAE constitue également un levier, *« car encouragés et reconnus, les salariés pourront dès lors répondre à des ouvertures de postes auxquelles ils ne pouvaient pas prétendre, faute de diplôme requis »,* indique Samantha Treuville, responsable RH chez Vale NC qui doit lancer une VAE à destination de tous les salariés. Pour elle, la VAE est surtout *« un moyen d'aider les salariés à progresser dans leur carrière ».*

QUELLES COMPÉTENCES POUR QUEL DIPLÔME ?

Engager une telle démarche ne s'improvise pas. *« La première des difficultés sera peut-être de déterminer avec précision quelles sont les compétences exactes du candidat »,* présente Valérie Leterrier, conseillère VAE au Dava[1]. En effet, plus de 17 000 certifications sont accessibles en VAE – du CAP au bac + 5 – dont beaucoup sont recensées au sein du Répertoire national des certifications professionnelles, auxquelles s'ajoutent celles spécifiques à la Nouvelle-Calédonie (voir encadré 1), à l'exception des professions réglementées (médecin, infirmier, agent immobilier ou bientôt de sécurité...). *« Choisir le diplôme qui correspond le mieux au niveau de compétences est une étape décisive, poursuit-elle, car elle conditionne en grande partie le succès de la validation. Les surévaluer fait courir le risque d'une validation partielle, voire d'une validation nulle. Par exemple, postuler à un bac pro secrétariat sans avoir fait de comptabilité nécessitera de compléter son expérience ou d'orienter son projet autrement, notamment vers d'autres démarches, comme le bilan de compétences ».* Pour éviter une telle situation – malgré les 75% de réussite –, des conseillers VAE aident les futurs candidats à confronter le référentiel du diplôme avec leurs savoirs, avant de constituer leur dossier.

UNE PROCÉDURE ENCADRÉE

Un dossier de recevabilité – autrement appelé livret 1 – (cela est spécifique à l'EN) est alors délivré par l'organisme certificateur concerné. *« Le candidat détaille la durée de son expérience, les activités exercées en lien avec le référentiel correspondant et en fournit les justificatifs »,* explique Céline Bellon de la DFPC. La décision rendue, une seconde étape attend les candidats : le dossier de présentation de l'expérience ou livret 2. *« Plus descriptive qu'administrative, cette partie assez formelle consiste à inventorier et détailler ses acquis, ses savoirs, ses aptitudes et ses capacités en rapport direct et étroit avec les exigences du diplôme »,* poursuit-elle. La décision finale du jury peut prendre diverses formes selon l'autorité certificatrice, mais comprend généralement un entretien, parfois complété par une mise en situation. Tout au long de ce parcours, un accompagnement personnalisé est proposé par les certificateurs. S'il est parfois payant (de 60 000 F à 100 000 F outre l'inscription), il reste vivement recommandé. Un coût financier qui décourage parfois, car il n'est à ce jour pas pris en charge, sauf pour les demandeurs d'emploi. Et ce, d'autant que certains doivent passer leurs oraux en Métropole. Ainsi, *« pour ne pénaliser personne, la visioconférence reste une opportunité à envisager très sérieusement »,* indique Valérie Leterrier, même si un fonds de formation devrait voir prochainement le jour.

> **« C'est le savoir, le savoir-faire et le savoir-être acquis tout au long de la vie qui priment. »**

UNE OPPORTUNITÉ POUR LES ENTREPRISES

En reconnaissant leur valeur professionnelle et la maîtrise de leur poste, la VAE permet aux salariés de gagner en assurance et en confiance. Fiers et motivés, ils sont alors davantage en mesure d'envisager des évolutions de carrière. *« Cela peut créer une certaine émulation au sein de l'entreprise, ce qui a un impact indéniable sur les compétences collectives et la mobilité interne »,* explique Céline Bellon. Pour Patrick Cottin, conseiller et accompagnateur VAE pour le

LA VAE EN CHIFFRES

En 2010, **114** personnes ont présenté une VAE : **84** ont obtenu une validation totale (**soit 74%**) et 17 une validation partielle (soit 15%). Quant aux diplômes souhaités, ceux de l'Éducation nationale restent les plus nombreux avec **93** demandes, essentiellement pour les niveaux III (BTS), IV (Bac pro et BP) et V (CAP et BEP). Les candidats sont majoritairement des femmes, la tranche d'âge la plus représentée se situe entre 30 et 40 ans. Parmi ceux reçus en entretien au Point relais conseil de l'IDC, environ **180** en 2010, **80%** d'entre eux étaient salariés, **32%** visaient une VAE pour un niveau IV (Baccalauréat technologique ou professionnel), **22%** étant sans diplôme.

Hormis les professions de la santé, bon nombre de diplômes sont inscrits au dispositif de la VAE

Conservatoire national des arts et métiers (Cnam) à la CCI, *« c'est aussi l'occasion de professionnaliser et fidéliser ses équipes, pérenniser ses savoir-faire et du même coup, accroître leurs productivité ».* Sur sa propre initiative ou à la demande du salarié, l'entreprise peut alors choisir de soutenir cette démarche individuelle, en intégrant par exemple son financement dans son plan de formation professionnelle continue : une convention tripartite est alors signée entre l'employeur, le salarié bénéficiaire et l'organisme certificateur. Élargir ses perspectives de développement, optimiser ses actions de formation ou encore éviter l'absence parfois prolongée inhérente au suivi d'une formation en Métropole par exemple[2], tels sont trois autres avantages de la VAE. *« La relation qui s'instaure est donc véritablement gagnante-gagnante »,* souligne Carole Bernardin.

Si à ce jour, le dispositif est administré par un comité de pilotage interinstitutionnel assuré par l'IDC-NC, le seul Point Relais Conseil (PRC) VAE, courant 2012, celui-ci sera amené à évoluer : un réseau de PRC habilités par la Nouvelle-Calédonie devrait venir mailler le territoire. Une véritable opportunité pour les entreprises et les salariés calédoniens.

[1]Dava : Dispositif académique de validation des acquis
[2]Un congé VAE de 24 heures maximum peut toutefois être accordé par l'employeur au salarié pour son accompagnement ou son oral, de 10 jours ouvrables si la validation a lieu en Métropole.

Patrick Tufele, menuisier aluminium chez Aluval et en VAE

« Encourager la reconnaissance de l'expérience »

« Je me suis lancé dans une VAE parce que je voulais faire une formation en électronique pour compléter mon profil de menuisier aluminium. Par contre, on m'a dit qu'il fallait un diplôme niveau V pour la suivre. On m'a donc dirigé sur une VAE, sachant que j'ai près de 20 ans d'expérience dans mon secteur. C'est donc l'occasion pour moi de démontrer mon savoir-faire. Je vois la VAE comme un moyen pour poursuivre ma formation, gravir quelques échelons sur l'échelle salariale et avoir de bonnes bases si je décide de me mettre à mon compte ». **Le gérant d'Aluval, Laurent Barjus,** *« encourage et soutient la démarche de Patrick, car cette reconnaissance participe à son épanouissement personnel, même si son diplôme vient seulement conforter une expérience qu'il a déjà ».*

Liens utiles

Les organismes certificateurs présents sur le territoire : l'Éducation nationale pour les diplômes du CAP aux BTS (Dava), les différents ministères nationaux (de l'Agriculture, de l'Emploi ou de la Jeunesse et Sports) comme les directions locales (DJS, DFPC...), la CCI, le Cnam, l'UNC ou encore les Affaires maritimes.

- Répertoire national des certifications professionnelles : ***www.cncp.gouv.fr***
- Répertoire des certifications professionnelles de la Nouvelle-Calédonie : ***www.rcpnc.gouv.nc***
- IDC-NC : ***Tél. 28 10 82***

jeco.nc, un site pour promouvoir gratuitement votre enseigne sur internet

Le site www.jeco.nc permet à tous les ressortissants* de la CCI d'être présents sur la toile. Par le biais d'une vitrine, chaque entreprise peut présenter en détails son activité, ses produits et ses services. Recherche par enseigne, produit ou marque, le visiteur dispose d'un moyen simple et rapide pour vous trouver !

Pas encore sur Jeco ? Qu'attendez-vous ?

**Toute entreprise inscrite au Registre du commerce et des sociétés*

LES ASTUCES DU MOIS

• Envoyez votre lien !

Chaque vitrine dispose de sa propre adresse Internet. Pour prospecter de nouveaux clients et mieux faire connaître vos produits, copiez le lien vers votre vitrine et transmettez le par mail. Vous multipliez ainsi les visites sur votre page Jeco.

• Pour optimiser votre référencement

Sur Jeco.nc, multipliez les mots-clés ! Vous les intégrez dans les différentes rubriques de votre vitrine lors de sa création et/ou de sa mise à jour. Votre vitrine apparaîtra alors dans les premières présentées lors des recherches des internautes.

Inscrivez-vous !

1 – Connectez-vous sur le site www.jeco.nc
2 – Cliquez sur Jeco Pro
3 – Cliquez ensuite sur "Inscrivez-vous" et laissez vous guider…
4 – Une fois votre formulaire validé, vous recevrez un e-mail de confirmation.

Dès lors que votre vitrine est créée, faites la vivre en la mettant régulièrement à jour et en l'agrémentant de photos.
Via la **rubrique E-coupons**, pensez à mettre en ligne vos offres promotionnelles et ainsi inciter les internautes à vous rendre visite.
Enfin, les modifications effectuées ne sont visibles qu'après validation de l'administrateur.

Pour toute question, contactez la cellule Jeco :
jeco@cci.nc - Tél. 24 40 24

VU SUR JECO

Oasis, pour être vite branché !

On les connaissait au plomb, au lithium ou encore solaires. Aujourd'hui, une nouvelle génération de batteries a fait son apparition : plus légère et non polluante, il s'agit de la batterie au sel (sodium-nickel). Distribuée et installée par la société Self Pacific Energy, ce procédé permet d'obtenir facilement du courant, même dans les endroits les plus reculés et non électrifiés. Explications.

Un grand pas dans l'autosuffisance énergétique vient d'être franchi ! En effet, avec le dispositif Oasis proposé par Self Pacific Energy, on peut désormais obtenir du courant partout et en toute autonomie. Ce conteneur comprend un parc de batteries au sel, reliées entre elles, ainsi que des panneaux solaires et une éolienne pour les recharger. Résultat : une forte capacité de stockage et une solution pérenne en matière d'approvisionnement d'énergie. De plus ce dispositif est plus léger et compact que la plupart des générateurs traditionnels. Et, atouts non négligeables en matière de protection de l'environnement, il n'émet aucune matière polluante et est recyclable. D'un point de vue technique, les avantages du procédé ne manquent pas : facilité et rapidité d'installation, une maintenance allégée, qui ne nécessite pas de personnel qualifié sur site. Au final, ce dispositif est vraiment adapté à différents cas de figure : l'alimentation de chantiers, de groupes frigorifiques, de petites unités hospitalières ou hôtelières ou encore d'éclairage public. Il permet aussi, tout simplement, de fournir de l'électricité à des populations isolées géographiquement. Enfin, ce système peut venir en appoint du réseau traditionnel, pour assurer une qualité et un niveau constant de l'alimentation en énergie. Oasis existe en deux modèles déclinés chacun en trois versions de différentes puissances, de 5kW à 40 kW dont Self Energy Pacific assure la distribution, l'exploitation et la maintenance. Une solution parfaite pour couvrir toutes les situations d'autoalimentation énergétique. ***Contact : Self Energy Pacific, 21 rue le Carrour, 98800 Nouméa – Tél. 74 99 40***

Le tourisme à l'heure de la Web TV

newcaledonia-tv.com est une Web télévision 100 % locale, mise en ligne en juillet 2011. Elle marque une nouvelle ère pour la promotion de la destination Nouvelle-Calédonie. En effet, les internautes du monde entier peuvent désormais visualiser les atouts touristiques du Caillou via Internet.

Avant de décider du lieu de leurs prochaines vacances, les voyageurs ont de plus en plus le réflexe de s'en faire une idée en surfant sur le net. Certaines destinations, comme Tahiti, l'Europe ou encore l'Australie, disposent de vidéos mises en ligne sur Internet afin de valoriser leurs attraits touristiques. Il en est désormais de même pour la Nouvelle-Calédonie grâce à la création d'une Web TV de promotion touristique.

Ce nouvel outil a été réalisé par la société Melting Prod, dont les bureaux sont situés à l'Espace Performance de la CCI. Le GIE Nouvelle-Calédonie Tourisme Point Sud, organisme ayant en charge la promotion de la destination Nouvelle-Calédonie à l'extérieur du territoire, a choisi de mettre en scène la diversité calédonienne au travers de ses paysages, ses activités sportives et de loisirs ou encore ses offres d'hébergement. L'atmosphère et l'ambiance du pays sont ainsi restituées par des vidéos d'une durée de 1,30 à 4 minutes. Tous ces programmes sont téléchargeables, à partager sur les réseaux sociaux et intégrables dans d'autres sites, ce qui est particulièrement intéressant pour les sites des tours operateurs ou des agences de voyage.

Pour cibler un large public, la Web TV est disponible en six langues : français, anglais, italien, allemand, japonais et coréen.

Régulièrement alimentée, cette vitrine de la Nouvelle-Calédonie a pour but d'offrir un reflet plus attractif de la destination. D'ailleurs, un ou deux nouveaux films sont mis en ligne chaque mois. La Web TV a également pour objectif, à moyen terme, d'offrir à la une meilleure visibilité et d'adapter son contenu aux plates-formes mobiles : tablettes, pads et autres smartphones.

Le 1er data center calédonien est opérationnel

Par le biais d'un partenariat entre IBM et Citius, une filiale de l'OPT, le premier centre d'hébergement informatique du territoire a ouvert ses portes fin 2011. Nouveau service aux entreprises et aux collectivités calédoniennes, ce data center est une solution efficace pour sécuriser leurs données, notamment en cas de sinistre. Présentation.

Les racks peuvent contenir un à plusieurs serveurs. photo CL

Situé à Nouville, un des sites les plus sécurisés de Nouvelle-Calédonie compte tenu de la présence du centre de télécommunication par satellite, le data center apporte désormais une solution pérenne aux entreprises et collectivités calédoniennes, de plus en plus sollicitées en termes d'exigences de sécurisation des données, particulièrement dans le cadre d'une démarche qualité ou en cas de sinistre.

UNE SÉCURISATION...

« Grâce à la maturité du marché et au développement des entreprises calédoniennes, il est clair que l'outil informatique a pris une place primordiale au quotidien : les bases de données, entre autres, sont aujourd'hui cruciales pour leur bon fonctionnement, d'où la nécessité d'être sécurisées », explique Yves Berthelot, responsable IBM en Nouvelle-Calédonie. Le data center vise ainsi à protéger les données en les externalisant. Concrètement, les entreprises choisissent de stocker leurs serveurs sur le site d'hébergement pour qu'en cas de sinistre dans leurs locaux, elles puissent conserver une continuité de leur activité informatique. *« Les raisons peuvent être multiples : il peut s'agir par exemple d'une PME qui possède un serveur pas complètement sécurisé, et pour lequel l'entreprise n'a pas envie de faire des investissements supplémentaires, comme d'une grosse entreprise, dotée de plusieurs serveurs, dont on exige qu'ils soient stockés à l'extérieur »,* indique Yves Berthelot. Autre cas de figure, une entreprise garde son serveur principal et en héberge un deuxième au centre, *« ce qui lui permet, en cas de panne, de poursuivre son activité. Cela peut clairement lui porter secours si son plan de reprise est défini ».*

... EN TOUTE SÉCURITÉ

Le centre, de quelque 170 m² , a été bâti *« selon un cahier des charges de data center type Tier 3, ce qui correspond au plus haut niveau de sécurité possible à ce jour sur le territoire »,* signale-t-il. Celui-ci dispose ainsi d'une zone mutualisée dotée de plusieurs rangées de racks, sorte d'armoires métalliques destinées à recevoir les équipements informatiques, et de zones privatives, où des racks sont placés dans une structure grillagée spécifique. *« Toutefois, une PME avec un système informatique peu volumineux, soit trois serveurs (2U*) et une sauvegarde, n'aura pas besoin de louer un rack entier, mais seulement un quart »,* précise le responsable. Compte tenu de la sensibilité des données, l'environnement physique est aussi très protégé : le bâtiment, situé dans une double enceinte, est équipé d'une climatisation maintenant la pièce à 22°, d'une alimentation en énergie secourable pendant 4 semaines par groupes électrogènes, de composantes électriques doublées, d'un plancher surélevé, d'un système incendie dernier cri, et surtout d'une surveillance physique 7j/7 et 24h/24, par caméras et mur infrarouge. *« L'accès au site est restreint au personnel autorisé, muni de badge »,* ajoute-t-il. Quant au forfait de location, il comprend non seulement l'hébergement et les coûts inhérents mais aussi des tickets de service de proximité qui permettent de gérer son système informatique à distance (installation du serveur, du réseau...).

*U pour unité correspond à une unité de hauteur de 4,5 cm

ET LE CLOUD ?

Une des dernières mutations, le cloud, consiste à délocaliser le stockage de données et des applications métiers vers des serveurs hébergés et gérés ailleurs qu'en local. Ce nouveau data center, s'il « est techniquement en mesure de proposer ce service, ne le fera que dans un deuxième temps, explique Yves Berthelot, mais cela reste un projet qu'envisagent notamment les sociétés de services informatiques ». Bientôt du cloud donc, mais aussi de la partition logique, une mise à disposition d'un serveur informatique virtuel.

L'IRA s'installe dans le Pacifique

L'Institut de régulation et d'automation (IRA), établissement de référence en matière de formation au contrôle-commande industriel, s'est récemment implanté dans le Pacifique grâce à un partenariat avec la CCI. Pour 2012, deux formations seront proposées dans le domaine de l'instrumentation et de la régulation.

photo AboutAVision

Devant les besoins en compétences spécifiques, notamment en instrumentation (maintenance électrotechnique des appareils et des installations), inhérentes aux grands projets miniers, la CCI et l'IRA d'Arles ont choisi de mettre en place cette année un partenariat afin de proposer des formations dans ce domaine. Une collaboration inédite avec un institut aujourd'hui reconnu un peu partout dans le monde, qui, par ailleurs, a dispensé pendant plus de 30 ans son expertise technique à des entreprises locales comme Enercal ou Vale-NC.

UN NOUVEL ORGANISME DE FORMATION

De cette convention entre l'institut et la Chambre est né l'IRA Pacific, organisme de formation de pointe intégré au sein de la CCI. Son but ? Offrir, dans un premier temps, les mêmes formations que celles du catalogue 2012 de l'IRA d'Arles. Ensuite, une fois les besoins et les compétences des entreprises clairement identifiés, l'établissement envisage de proposer des formations sur mesure répondant au plus près de leurs attentes. Avec une équipe d'ingénieurs-formateurs, il disposera également d'outils innovants, comme un simulateur dynamique de panne de machines en milieu industriel ou encore d'un accès aux ressources à distance avec l'Ira d'Arles (cours, exercices, documents techniques...).

DEUX FORMATIONS, SIX SESSIONS

Ouvertes à tous les agents de mise en route et de maintenance, les deux formations techniques visent à fournir une expérience pratique en instrumentation et en régulation. L'instrumentation, une formation de 80 heures, comprendra une partie en présentiel, puis un accompagnement en entreprise. La formation en régulation, qui vient en complément, se déroulera, quant à elle, sur 40 heures et intègrera des travaux pratiques (réglage de boucles de régulation sur simulateur...). Trois sessions de chacune d'entre elles seront proposées.

Opportunité réelle pour les entreprises calédoniennes et solution pertinente face aux besoins en très haute technicité, la création de l'IRA Pacific a également pour ambition, à terme, de faire partager cette expertise aux pays de la région.

Contact : IRA Pacific, CCI - 14, rue de Verdun
Tél. 24 69 58 ou 28 02 87
Responsable : Amanda BAO - a.bao@cci.nc
Coordonnateur :
Philippe TROHAI - p.trohai@cci.nc

DATES DES SESSIONS

M1 – Instrumentation (80 h)

- Session 1 : du 20 février au 9 mars
- Session 2 : 14 mai au 1er juin
- Session 3 : 29 octobre au 16 novembre
- Tarif : M1 : 370 000 F CFP/participant

M2 – Régulation (40 h)

- Session 1 : du 26 au 30 mars
- Session 2 : 4 au 8 juin
- Session 3 : 19 au 23 novembre
- Tarif : M2 : 236 000 F CFP/participant

Intervenant : Hervé Scholasch, IRA
Lieu : Chambre de commerce et d'industrie de Nouméa.

CCI Formation Professionnelle Continue

Formation professionnelle continue

CCI - 15 bis, rue de Verdun
Tél. 24 31 35 - fpc@cci.nc
Site : fpc.cci.nc
Responsable : Brigitte DESEILLE
Conseil en formation : Sylvie GALMICHE

LE CATALOGUE 2012 EST EN LIGNE !

Enrichir les compétences, former pour l'emploi, répondre aux besoins des entreprises grâce au « sur-mesure », la Formation professionnelle continue renforce son offre d'année en année. Aujourd'hui, plus de 135 formations sont ainsi proposées avec des thématiques au plus près de la vie de l'entreprise : management, RH, langues mais aussi droit social, public, comptabilité ou finance.

NOUVEAUTÉS 2012...

- La pratique de la prise de parole en public avec un comédien de renom
- La médiation en entreprise
- Développer son savoir être en entreprise
- Remises à niveau français, math, physique et chimie
- Les institutions et le droit public en entreprise
- La vente par téléphone
- Concevoir et optimiser son linéaire
- Rédiger des mails
- La note de synthèse
- La lettre administrative
- Classement et archivage
- L'essentiel des compétences en informatique

DEUX THÈMES POUR VOUS, CHEFS D'ENTREPRISE !

Au deuxième semestre 2012, deux modules courts et concrets destinés aux chefs d'entreprise débutants seront mis en place.

- Prévoir sa trésorerie
- Analyser la santé financière de son entreprise.

Renseignements, FPC

L'EGC en alternance, un vivier de collaborateurs

Depuis 2011, l'Ecole de gestion et de commerce propose, en parallèle de son cursus habituel, une formation en alternance. Une autre façon de valoriser l'insertion professionnelle en proposant aux entreprises des compétences calquées sur leurs besoins.

Deux semaines dans l'entreprise et une semaine en cours à l'EGC, tel est le rythme de l'alternance

L'étudiant en alternance prépare le même diplôme qu'avec la formation classique, mais acquiert une expérience professionnelle déterminante, immergé dans la vie de l'entreprise. Chaque étudiant bénéficie d'un suivi personnalisé, encadré par deux tuteurs, l'un en entreprise et l'autre à l'école, ainsi que d'une rémunération selon un pourcentage du salaire minimum et d'une couverture Cafat.

UNE OPPORTUNITÉ POUR LES ENTREPRISES

Le contrat d'apprentissage est signé pour une durée de deux ans, soit 59 semaines en entreprise. Grâce à cette longue période, différentes missions peuvent être réalisées par l'étudiant : prospection de nouveaux clients, analyse de marché, lancement de nouveaux produits, élaboration de programme commercial, travail sur les outils de communication, organisation des campagnes publicitaires, analyse des coûts logistiques sur la chaîne d'approvisionnement, gestion d'une partie des placements financiers, analyse des budgets, étude de prix de revient, etc.

Les entreprises accueillant un étudiant EGC disposent ainsi d'un jeune collaborateur motivé. Jacques Béryl, gérant de Logistique et Transit Nouméa, témoigne *« Nous accueillons pour la rentrée 2012 un étudiant EGC, dans le cadre de sa formation en alternance. Nous avons besoin d'aide en gestion si on veut disposer de jeunes formés, c'est très important de s'investir dans leur formation. Je voudrais lui faire expérimenter tous les services de la société pour qu'il ait une vision globale de notre activité et du métier. Nous essayerons de le faire travailler dans notre filiale à Auckland pendant la période prévue à l'étranger par l'EGC ».*

L'étudiant, en cours depuis un an déjà dans le cursus Bachelor, a orchestré lui-même sa recherche de contrat. Un élément de poids dans la décision du gérant de l'embaucher. *« Il sera encadré mais devra faire preuve d'une certaine autonomie et fera partie intégrante de nos équipes »,* ajoute-t-il.

Les autres étudiants accueillis en entreprise réalisent des missions d'audit et de conseil pour le compte de cabinets de consultants ou occupent des postes de chargés de clientèle au sein de banques, des structures d'accueil de taille variée qui toutes ont choisi de donner leur chance à de futurs diplômés.

Brèves d'école

photo Angelo

26 nouveaux diplômés

La cérémonie de remise des diplômes s'est déroulée fin novembre 2011, en présence de nombreuses personnalités et institutionnels. Les 26 étudiants de la 24e promotion de l'EGC ont été récompensés. Alors que la moitié du groupe a intégré la vie active, les treize autres ont choisi de poursuivre leurs études avec une spécialisation. Depuis sa création en 1986, l'EGC compte aujourd'hui 401 diplômés

Liste des diplômés

Amaury BONAL - Cédric BOULAY - Marie CHANLOUP - Clément CHEVRY - Delphine CHIRON - Laëtitia COMBES - Marie DI MAGGIO - Florian FARCY - Kévin FRANÇOIS - Maxime GUÉRIN - Leïna HUGEAUD - Edouard JOUËT - Jennifer KABAR - Jessica KALSAKAU - Kathleen MEYNIER - Florian PANCHÉ - Héléna-Sophie POEDI - Alexandre POMIROL - Laura PONTONI - Charlotte PORTAL - Anthony RAINOUARD - Fabien ROUCOURT - Jennifer SAUVAN - Anne TESSAROLO - Jérémie VETTER - Ophélie VEYSSIERE

Ecole de gestion et de commerce
14, rue de Verdun
BP M3 - 98849 Nouméa Cedex
Tél. 24 31 40 – mail : egc@cci.nc
egc.cci.nc

[cotisations ruamm, charges sociales, salaires minimums, indices…

Entreprises, ce qu'il fa

En matière de salaires, cotisations et couverture sociale, le début de l'année est en général synonyme d'augmentations, voire de changements. Afin de permettre au chef d'entreprise de mieux se repérer, notre numéro de février présente les principales nouveautés. Sans oublier les classiques : indices de construction et inflation en 2011.

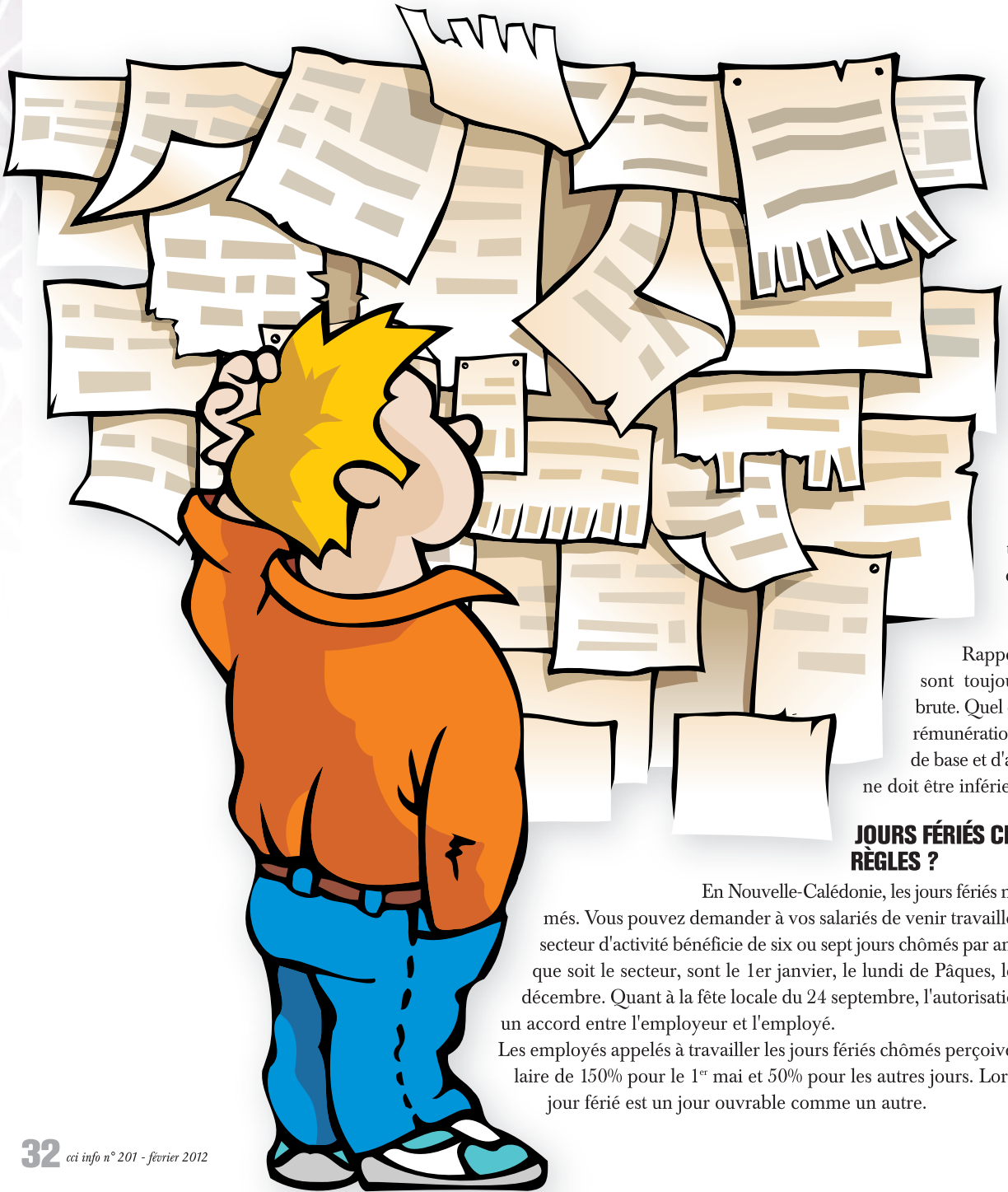

SMG, SMAG, QU'EST-CE QUI A CHANGÉ ?

Les salaires minimums garantis, y compris agricole, ont évolué. En effet, depuis le 1er janvier 2012, le SMG mensuel est passé à 150 000 F, soit 887,57 F de l'heure. Pour l'agriculture, le salaire minimum est fixé à 127 500 F par mois et à 754,44 F de l'heure.

Rappelons que ces montants sont toujours exprimés en valeur brute. Quel que soit le secteur, aucune rémunération brute, incluant le salaire de base et d'autres éléments éventuels, ne doit être inférieure au SMG.

JOURS FÉRIÉS CHÔMÉS, QUELLES RÈGLES ?

En Nouvelle-Calédonie, les jours fériés ne sont pas forcément chômés. Vous pouvez demander à vos salariés de venir travailler normalement. Chaque secteur d'activité bénéficie de six ou sept jours chômés par an. Les jours accordés, quel que soit le secteur, sont le 1er janvier, le lundi de Pâques, le 1er mai ainsi que le 25 décembre. Quant à la fête locale du 24 septembre, l'autorisation d'absence se fait selon un accord entre l'employeur et l'employé.

Les employés appelés à travailler les jours fériés chômés perçoivent une majoration de salaire de 150% pour le 1er mai et 50% pour les autres jours. Lorsqu'il n'est pas chômé, le jour férié est un jour ouvrable comme un autre.

ut noter pour 2012

OÙ TROUVER LA LISTE COMPLÈTE ?

Le site www.medef.nc donne le détail par convention collective. D'ici fin février, les négociations devraient être terminées et la liste complète sera accessible.

QUOI DE NEUF SUR LES FICHES DE PAIE ?

Depuis le 1er janvier 2012, les plafonds Cafat (régime général et maladie) ainsi que celui du Fonds social de l'habitat ont évolué. Les plafonds pour la partie « maladie » sont ainsi répartis en deux tranches. Cette modification est liée au déplafonnement du Ruamm, régime unifié assurance maladie-maternité.

- Cafat autres : 344 300 F
- Cafat maladie tranche 1 : 483 600 F
- Cafat maladie tranche 2 : 483 601 F à 5 millions de francs
- FSH : 290 600 F
- Plafond Sécurité sociale mensuel : 361 695 F

QUELS SONT LES TAUX EN POURCENTAGE POUR L'EMPLOYEUR ?

- Cafat-Ruamm tranche 1 : 11,30% pour l'employeur
  : 3,85% pour le salarié
- Cafat-Ruamm tranche 2 : 3,75% pour l'employeur
  : 1,25% pour le salarié
- Retraite : 9,8% pour l'employeur et 4,2% pour le salarié
- Prestations familiales : 6,14% pour l'employeur uniquement
- Chômage : 1,52% pour l'employeur et 0,34% pour le salarié
- Accidents du travail : 0,72 à 6,48 % pour l'employeur uniquement
- FSH : 2% pour l'employeur uniquement
- Formation professionnelle : 0,25% pour l'employeur uniquement

QUELS CHANGEMENTS DU CÔTÉ DU RUAMM ?

Le mode de calcul des cotisations au régime unifié d'assurance maladie maternité a complètement changé et aura une incidence à la hausse sur les versements à effectuer. Alors que jusqu'à présent, le Ruamm fonctionnait sur un système de tranches de revenus, aujourd'hui, la modification porte à la fois sur le déplafonnement et sur les taux de cotisations.

QUELS TAUX POUR LES TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS ?

Le plafond annuel est porté à 60 millions à partir du 1er janvier 2012.

Pour les travailleurs indépendants, une augmentation de 1,5% est appliquée à chacun des taux de cotisation (à l'exception du taux prévu pour l'option prestation en espèces qui reste fixé à 0,5%).
Les taux seront donc compris entre 5 et 8,5% pour ceux qui optent pour une intégration partielle et entre 6,5 et 9,5% pour ceux qui optent pour une intégration complète.
Un taux de cotisation supplémentaire de 5%* s'applique sur la tranche de revenus comprise entre 4 752 001 F et 60 millions de F, quelle que soit la formule de cotisation. Les rattrapages seront effectués courant 2013.

INTÉGRATION PARTIELLE

REVENUS ANNUELS	REVENU MENSUEL	COTISATION TRIMESTRIELLE	AVEC PRESTATION ESPÈCES
1 346 400	112 200	16 830	18 513
3 168 000	264 000	39 600	43 560
4 752 000	396 000	89 100	95 040
5 683 200	473 600	100 740	107 844
12 000 000	1 000 000	179 700	194 700
25 200 000	2 100 000	344 700	376 200
60 000 000	5 000 000	779 700	854 700

INTÉGRATION COMPLÈTE

REVENUS ANNUELS	REVENU MENSUEL	COTISATION TRIMESTRIELLE	AVEC PRESTATION ESPÈCES
1 346 400	112 200	21 879	23 562
3 168 000	264 000	51 480	55 440
4 752 000	396 000	106 920	112 860
5 683 200	473 600	118 560	125 664
12 000 000	1 000 000	197 520	212 520
25 200 000	2 100 000	362 520	394 020
60 000 000	5 000 000	797 520	872 520

** de 5% (sans prestations en espèces) à 5,5% (avec prestations en espèces)*

RENSEIGNEMENTS

- **Cafat-Ruamm**
  Branche recouvrement 4, rue Mangin
  98800 Nouméa Cedex - Tél. 25 58 09
  www.cafat.nc
- **Medef**
  6, rue Jean Jaurès
  98800 Nouméa Cedex - Tél. 27 35 25
  medefnc@medef.nc

BON À SAVOIR

Ruamm

Les nouvelles valeurs s'appliquent sur les cotisations du 1er trimestre 2012. Si vos cotisations ont été calculées sur la base des taux de 2011, elles feront l'objet d'une régularisation en juin 2013. Travailleurs indépendants et chefs d'entreprise, pensez à provisionner !

Indice des prix

L'indice des prix à la consommation est un instrument de mesure de l'évolution, au cours du temps, du niveau général des prix des biens et services consommés par les ménages résidents sur le territoire. C'est un indicateur économique de l'inflation d'un pays. En 2011, elle était de +2,6% et +2,4% hors tabacs

BT21

L'index BT21 "tous travaux confondus" qui sert de référence pour les revalorisations de loyers des baux d'immeubles ou de locaux à usage commercial, industriel ou artisanal. En 2011, il était de +4,1%

QUESTIONS

FORMALITÉS

Est-ce que je dois renouveler ma patente chaque année ?

Vous n'avez pas à « renouveler » votre patente si rien n'a changé au niveau de votre activité. Il vous suffira de régler cet impôt annuel auprès du trésor public. En revanche, si vous cessez votre activité, n'oubliez pas d'effectuer vos formalités de radiation auprès du centre de formalités des entreprises de la CCI, si vous dépendez de la CCI, auprès de la Chambre de métiers et de l'artisanat, si vous êtes artisan, ou au service Ridet de l'Institut de la statistique, si vous êtes prestataire de services. Un oubli peut coûter cher, et tant que les services fiscaux ne sont pas au courant de votre nouvelle situation, la patente sera due et risque même d'être majorée.

Pour en savoir plus, contactez les services de la fiscalité professionnelle. Tél. 25 75 00

Je vends mon fonds de commerce. Quel est le délai à respecter pour faire paraître les annonces légales obligatoires ?

A partir de la signature de l'acte de cession, vous avez quinze jours pour faire paraître une première annonce légale dans l'un des supports agréés : les Nouvelles calédoniennes, Coco TV, Télé 7 jours ou les Infos. Au plus tard quinze jours après cette première annonce, un second avis doit paraître au Journal officiel de la Nouvelle-Calédonie. Les avis doivent faire mention du délai d'opposition (dix jours à compter de la seconde parution).

En cas de doute, n'hésitez pas à vous rapprocher du service juridique de la CCI. Tél. 24 31 32 / 24 31 33

COMMERCE

Je tiens un petit commerce à Nouméa. Est-ce que je suis obligé de faire un inventaire ?

L'inventaire est obligatoire et chaque commerçant est tenu de s'y prêter une fois par an. Le code du commerce précise que « toute personne physique ou morale ayant la qualité de commerçant doit contrôler par inventaire, au moins une fois tous les douze mois, l'existence et la valeur des éléments actifs et passifs du patrimoine de l'entreprise. Elle doit établir des comptes annuels à la clôture de l'exercice au vu des enregistrements comptables et de l'inventaire ».

ETUDE DE MARCHÉ

Pour compléter mon étude de marché, j'ai besoin d'accéder à des statistiques d'importation sur les trois dernières années. Où trouver cette information ?

Ce type d'information se trouve sur le site www.isee.nc, onglet « Statistiques douanières ». Afin de faciliter les recherches, il vaut mieux créer ses tableaux à partir de modèles.

En cas de difficulté, le service Documentation de la CCI peut vous aiguiller. Tél. 24 31 20

DROIT DU TRAVAIL

Une de mes salariées aimerait retarder le plus possible son congé maternité. Quels sont les délais à respecter ?

La totalité du congé est de seize semaines, normalement six semaines avant et dix semaines après l'accouchement. Toutefois il est possible de moduler cela en respectant une règle : il est interdit de faire travailler la salariée durant huit semaines au total dont six obligatoirement après l'accouchement, sous peine de sanction pénale. (article Lp. 126-17 du code du travail). Au delà de deux enfants ou en cas de naissances multiples les durées du congé maternité varient.

AGENDA

MERCREDI 15 FÉVRIER 2012

Déclaration nominative des salariés

Les entreprises de 20 salariés au moins sont tenues de réserver en priorité à des personnes handicapées 5 % de leurs emplois. Elles reçoivent chaque année au mois de décembre une déclaration annuelle des travailleurs handicapés.

VENDREDI 31 MARS 2012

Ruamm

- Déclaration de ressources pour les travailleurs indépendants imposés selon le régime du forfait et les gérants majoritaires de sociétés.
- Paiement des cotisations du 2e trimestre
- Impôt sur le revenu
- Paiement du 1er acompte

MERCREDI 5 AVRIL

0,7% formation

Les entreprises occupant en moyenne sur l'année au moins dix salariés sont tenues de consacrer chaque année au moins 0,7% de leur masse salariale brute aux actions de formation professionnelle continue.

SAMEDI 15 AVRIL

CRE (Caisse des retraites)

Cotisations trimestrielles

DIMANCHE 30 AVRIL

TSS - Déclaration et paiement

Date limite de dépôt de la déclaration et du paiement pour les professionnels clôturant leur exercice social au 31/03, 30/06, 30/09, 31/12.

Impôt sur les sociétés (IS) Dépôt de la liasse fiscale

Date limite de dépôt de la liasse fiscale pour les entreprises passibles de l'impôt sur les sociétés clôturant au 31 décembre

DNS (Déclaration nominative des salaires)

Cette échéance concerne toutes les personnes physiques ou morales qui versent des rémunérations à un tiers : traitement, salaires, émoluments, honoraires, commissions, ristournes...

Impôt sur le revenu - Déclaration de revenus des professionnels

Cette échéance s'applique aux professionnels qui déclarent à un régime réel d'imposition.

Ruamm

Déclaration de ressources pour les travailleurs indépendants.

Taxe sur les spectacles

Déclaration et paiement

Pour plus d'informations, contactez la Direction des services fiscaux. Tél. 25 75 00

Sites spécialisés

Acheter-vendre

www.reprise-entreprise.fr est un portail de cession et de reprise d'entreprise. Site du réseau Equylibre, il offre une visibilité maximale auprès de plus de 100 000 repreneurs chaque mois.

Opportunités d'affaires

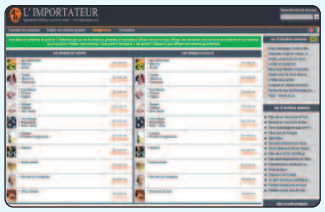

www.limportateur.com réunit plus de 4000 annonces d'opportunités d'affaires. Les annonces sont classées par catégorie et la publication est gratuite.

Faciliter l'exportation

www.scic-export.com est un site pour les entreprises françaises qui souhaitent se développer à l'international. Opportunités d'affaires, marchés porteurs, contacts, informations sur les pays, salons… Toutes les informations pratiques y figurent.

Liens à l'international

www.cioa.com spécialiste des relations d'affaires à l'international depuis 1994, nous sommes structurés en réseau pour permettre de mieux acheter et de développer vos produits à l'étranger.

Prospecter en Australie avec Ubifrance

Forte d'une équipe biculturelle de 10 professionnels de l'export, la mission économique Ubifrance de Sydney vous accompagne dans vos projets de prospection et de développement à l'international sur le marché australien.

Adaptés à vos besoins, ses services se déclinent en quatre gammes correspondant aux différentes étapes de votre progression sur ce marché :

- Conseil : vous informer sur les opportunités
- Contacts : vous mettre en relation avec les bons partenaires
- Communication : accroître votre notoriété et celle de vos produits
- Vie : une formule originale pour renforcer votre équipe export

Membre du réseau diplomatique français en Australie, la mission économique Ubifrance de Sydney est au cœur du dispositif d'appui des entreprises françaises.

Pour en savoir plus, tout est sur www.ubifrance.fr

Chine

Éclairage

Exportateur spécialisé dans la fabrication de leds propose toute une gamme de produits : spots, lampes, plafonniers, éclairages divers.

Contact : Rui Light Electronics dnsclarke@hotmail.com

Pour en savoir plus sur toutes nos offres tapez www.export-forum.com

Nouvelle-Calédonie

Maison

- **Salon de l'habitat et de la décoration**

Du 12 au 15 avril
Maison des artisans, Nouville
Tél. 27 56 85 ou 77 30 90

Métropole

Informatique

- **Solutions Intranet et travail collaboratif**

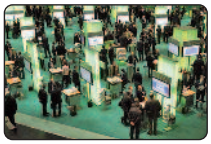

Du 13 au 15 mars
Paris, Porte de Versailles
www.salon-intranet.com

Tourisme

- **Mondial du tourisme**

Du 15 au 18 mars
Paris, porte de Versailles
www.lemondeaparis.com

Transport

- **SITL**

Du 27 au 30 mars
Paris Nord, Villepinte
www.sitl.eu

Développement durable

- **Produrable**

28 et 29 mars
Paris, palais des Congrès
www.produrable.com
Le programme comprend :
- 24 conférences et études de cas « Métiers et Secteurs »
- 6 parcours experts : environnement-finance, gouvernance-social, RH-marketing, innovation, IT For Green, Entreprise-solidarités.
- Un service rendez-vous d'affaires pendant les 2 jours
- Un espace networking
Public ciblé : opérationnels métiers-secteurs

Multisectoriel

- **Foire de Paris**

Du 27 avril au 8 mai
Paris, porte de Versailles
www.foiredeparis.fr
La 108e édition de cette traditionnelle manifestation reste l'un des rendez-vous incontournables de l'art de vivre à la française. Bien-être, loisirs, accessoires, artisanat, habitat, découvertes d'autres cultures… tout y est ! Plus de 600 000 visiteurs foulent le sol du centre d'exposition chaque année.

Australie

Agroalimentaire

- **Fine Food Queensland**

Du 11 au 13 mars
Brisbane
www.foodqueensland.com

Indonésie

Hôtellerie

- **FHT – Food, Hotel Tourism**

Du 1er au 3 mars
Bali
www.pamerindo.com

Singapour

Boulangerie

- **Bakeryasia**

Du 17 au 20 avril
Singapour
www.foodnhotelasia.com

Viêt-nam

Multisectoriel

- **Vietnam expo**

Du 4 au 7 avril
Hanoï
www.vinexad.com.vn

Chine

Multisectoriel

- **Foire internationale de Canton**

En avril, dates non définies - Canton
www.cantonfair.org.cn

Forme et bien-être

- **Beauty and Fitness Expo**

En Juin, dates non définies
Hong Kong
www.hka.com.hk

Les dates des salons sont mentionnées sous réserve. N'hésitez pas à contacter les organisateurs ou à consulter les sites Internet pour obtenir tous les renseignements pratiques.

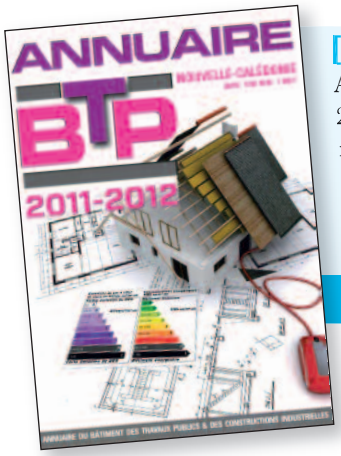

[UTILE

Assainissement, bureaux d'études ou encore entreprises de terrassement et de travaux publics, le guide 2012 des professionnels du BTP vient de paraître. Au total, près de 80 pages de contacts, sites web et mails. La première partie de l'annuaire comprend plusieurs reportages dont un sur le Compagnonnage avec ses différents métiers et formations. Ce réseau de transmission des savoirs et des savoir-faire est intégré, depuis 2010, au patrimoine culturel immatériel de l'Unesco. Pour en savoir plus, sur le sujet, l'annuaire du BTP vous dit tout… ou presque !

Quelques exemplaires sont disponibles au service Documentation de la CCI

[TOURISME EN BROUSSE

Ils sont aujourd'hui 43 professionnels de l'agriculture à avoir intégré le réseau Bienvenue à la ferme. L'objectif du dispositif : faire découvrir non seulement les exploitations mais aussi présenter et partager la vie agricole au quotidien. Produits du terroir, dégustations, tables d'hôtes ou encore campings à la ferme, le guide 2012 fait un « tour de brousse » complet en une soixantaine de pages. Une fiche descriptive par professionnel permet de mieux cibler son choix en fonction de ses envies.

Tiré à 20 000 exemplaires, la brochure est disponible à l'office du tourisme et auprès des points I. Renseignements, Chambre d'agriculture Bourail Tél. 44 23 48

[ECODÉMARCHES

Dans son dernier numéro, le magazine spécialisé brosse le portrait d'associations, de collectivités et d'entreprises qui œuvrent aujourd'hui pour la protection de l'environnement. Revégétalisation de domaines miniers, collecte et traitement des déchets, biodiversité et préservation des ressources, agriculture bio… toutes ces démarches s'inscrivent aujourd'hui dans une dynamique commune. Au sommaire également, des portraits d'entreprises et une présentation de techniques ou produits innovants.

En consultation au service Documentation de la CCI

[CANDIDATS À L'EXPORT

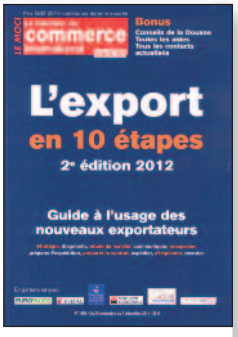

Comme chaque année, le Moci édite un guide pratique pour les entreprises qui souhaitent se lancer dans l'export. Car, même si cette démarche « n'est pas réservée à une élite d'experts », le projet doit être solidement ficelé. Les dix étapes identifiées dans ce guide partent de l'élaboration de la stratégie à l'implantation en passant bien sûr par l'étude de marché, la communication ou encore la prospection. En moins de deux cents pages, tout est dit, avec, en prime, une multitude de contacts utiles. *En consultation au service Documentation de la CCI*

[LE MIEL, UNE FILIÈRE À PRÉSERVER

Malgré un contexte privilégié avec une biodiversité florale exceptionnelle et un environnement préservé, l'apiculture a du mal à décoller et reste souvent une activité d'appoint. Coût élevé du matériel, absence de réseau de surveillance sanitaire, rendement fluctuant ou encore manque de formation en sont les principales causes. En 2010, 190 apiculteurs étaient recensés, pour une production globale de 93 tonnes. Seuls 19 d'entre eux commercialisent des produits dérivés. 66% du miel était récolté en province Sud et seulement 3% aux Loyauté. Le magazine de la Chambre d'agriculture en a fait un dossier dans son numéro de décembre.

[COMMERCE DE GROS

Le numéro 75 d'Objectif s'invite chez les grossistes et fait le point sur une profession encore bien ancrée en Nouvelle-Calédonie. Pourquoi le commerce de gros reste t-il prépondérant alors qu'il tend à disparaître dans la plupart des pays développés ? Quel circuit empruntent les produits avant d'arriver sur nos rayons ? Quel est le poids économique de ce secteur et quelles sont les marges pratiquées, autant de questions abordées par ce dossier. Au sommaire également, un retour sur les 70 ans de l'Agence française de développement, qui œuvre pour le développement de l'outre-mer.

En vente auprès des dépositaires de presse. Prix : 600 F.

[INDUSTRIE HÔTELIÈRE

L'industrie hôtelière calédonienne développe des projets de grande ampleur, aussi bien sur la Grande Terre qu'aux Loyauté. Le tourisme est en effet un secteur à fort potentiel, notamment en termes de création d'emplois. Le dernier numéro de Bâtir info détaille les investissements en cours et revient sur les perspectives de fréquentations touristiques du Caillou. Au sommaire également, les conseils d'expert concernant les avantages des bâtiments dits à « énergie positive ».

En ventre auprès des dépositaires de presse. Prix : 600F.